



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Comme en 2023, l'année 2024 a été marquée par la hausse continue des dépenses relatives aux allocations individuelles de solidarité (APA – PCH), en raison de l'accélération du vieillissement de la population réunionnaise. Cela a nécessité une gestion rigoureuse, prudente et maîtrisée des finances publiques. Malgré ce contexte, le Département a fait preuve de volontarisme en injectant plus de 210 millions d'euros dans l'économie réunionnaise au titre des investissements, apportant ainsi une réponse concrète au monde économique, et notamment aux acteurs du BTP, durement touchés par une grave crise cette année.

Plus globalement, le Département a pleinement assumé ses missions et ses responsabilités, en poursuivant la mise en œuvre de son plan de mandature 2021 – 2028, articulé autour des 10 grandes ambitions.

Il a ainsi poursuivi sa politique d'hyper-proximité, notamment à travers la mobilisation de ses 3 caravanes d'accès aux droits et à l'information,

permettant le déploiement de 80 villages d'accès aux droits tout au long de l'année.

Face à l'inflation et à la vie chère, le Département s'est tenu aux côtés des plus fragiles, en mobilisant 10 937 « Chèques d'accompagnement personnalisé alimentaire et hygiène », et en menant plus de 1 600 opérations d'amélioration de l'habitat. La Collectivité a également poursuivi ses actions d'accompagnement des familles dans le cadre de l'aide au rapatriement mortuaire et du dispositif d'accompagnement des malades hospitalisés dans l'hexagone.

L'année 2024 a également marqué la dernière année de mise en œuvre du Programme départemental d'insertion 2022 – 2024. Les 48 522 mesures d'accompagnement individuelles ou collectives mises en œuvre, conjuguées à l'engagement exemplaire de nos services, ont permis de dépasser largement les objectifs initiaux, avec 137 633 mesures déployées sur l'ensemble du programme.

Concernant l'action sociale auprès des plus vulnérables, le Département a franchi une étape

majeure avec l'adoption, en 2024, d'un plan départemental de lutte contre les violences intrafamiliales à destination des enfants, document stratégique renforçant l'action concertée en matière de protection de l'enfance. Par ailleurs, l'accompagnement des personnes âgées et de celles en situation de handicap a été renforcé, tant pour le maintien à domicile que pour la diversification de l'offre d'hébergement, avec notamment l'ouverture de 175 places en résidence autonomie.

En matière de développement du territoire, la Collectivité a poursuivi la mise en œuvre du plan AgriPéi 2030, visant à tendre vers la souveraineté alimentaire. Dans un contexte inédit marqué par le cyclone Belal et une sécheresse exceptionnelle, le Département a débloqué des aides d'urgence en faveur du monde agricole et permis la création de 618 hectares de périmètres irrigués supplémentaires.

Sur le volet aménagement, 3 radiers supplémentaires ont été supprimés sur les routes départementales, dans le cadre du Plan radier, tandis que les études

et réflexions se poursuivent en vue de concrétiser deux projets majeurs : le radier du Ouaki et le désenclavement de Salazie. Les aménagements du belvédère du Maïdo ont été livrés, renouvelant l'attractivité de ce site emblématique, qui sera renforcée dans le cadre du projet « Destination Maïdo 2030 ». Toujours sur le plan touristique, l'écogite du Piton de la Fournaise a ouvert ses portes au dernier trimestre 2024, suscitant un vif engouement, tant de la part des Réunionnais que des touristes.

Sur le plan environnemental, le Département s'est fortement mobilisé après le passage du cyclone Belal afin de remettre en état sentiers et aires de pique-nique. En 2024, une vaste campagne de sensibilisation et de lutte contre les espèces invasives a été lancée. Le plan départemental « 1 million d'arbres » progresse, avec près de 330 000 arbres plantés à la fin de l'année. Ce projet a par ailleurs été salué au niveau national, en recevant le « Prix de l'Innovation » dans le cadre des Assises des Départements de France.

L'année 2024 a été particulièrement intense sur les

plans culturel et sportif. Dans le domaine du sport, elle a été marquée par le Relais de la Flamme Olympique, le 12 juin, rendu possible grâce à l'engagement du Département, collectivité pivot ayant permis la tenue de cet événement historique. À cette occasion, le Conseil départemental a mis en place plusieurs actions « Terre de Champions » et « semaine réunionnaise de l'olympisme et du paralympisme » valorisant le mouvement sportif et fédérant la population.

Dans le domaine culturel, le Département a inauguré le centre culturel « Le Sud », offrant à cette micro-région un ancrage culturel renforcé grâce à un équipement de premier plan. Le projet de transformation du musée de l'esclavage et de l'habitation s'est poursuivi, avec une livraison du chantier prévue en 2026.

La culture a rayonné aussi à l'échelle régionale, à travers des partenariats forts avec les pays de la zone, notamment l'Afrique du Sud, les Seychelles et la Namibie. Dans le cadre de cette coopération régionale, des jeunes Réunionnais ont pu bénéficier d'un accompagnement du Département et de la

Chambre de métiers et de l'artisanat pour une immersion professionnelle aux Seychelles dans le secteurs du tourisme et de la restauration—une expérience enrichissante, couronnée de succès.

Ce rapport d'activité témoigne de l'engagement remarquable des élus et des agents de la Collectivité dont je salue le travail et le professionnalisme au service de l'intérêt général. Ce travail a d'ailleurs été reconnu puisque le Département de La Réunion est devenu, en 2024, la première collectivité ultramarine à obtenir la certification de ses comptes.



Cyrille Melchior,
Président du Conseil départemental

L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE	5
LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION EN BREF	6
LES TEMPS FORTS	8

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

LA DIRECTION EUROPE	12
LA DIRECTION DE L'APPUI À LA PERFORMANCE ET À L'INNOVATION	14
LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLÉES	16
LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION	18



LES SOLIDARITÉS

LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE	22
LA DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE	24
LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE	26



LES ACTION TERRITORIALES ET L'INSERTION

LES TERRITOIRES D'ACTIONS SOCIALES	30
LA DIRECTION DE L'INSERTION	34



LES PROXIMITÉS RENFORCÉES

LA DIRECTION DES DROITS ET PRESTATIONS POUR L'AUTONOMIE	38
LA DIRECTION DE L'HABITAT	40
LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE PROXIMITÉ DE PARIS - L'ANTENNE DE PARIS ET LE SERVICE DES INTERVENTIONS	42



SOMMAIRE

L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN

LA DIRECTION DE LA CULTURE	46
LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION	48
LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	50
LA MISSION COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE	52



LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'EAU	56
LA DIRECTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES	58
LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET LA MISSION DÉVELOPPEMENT	60
LA DIRECTION DU TOURISME ET DES ESPACES NATURELS	62



LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

LA DIRECTION DES ORGANISATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES	66
LA DIRECTION DE LA SANTÉ AU TRAVAIL ET DE L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL	68
LA DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX	70
LA DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DU PATRIMOINE	72



LES RESSOURCES

LA DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE	76
LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA DIGITALISATION	78
LA DIRECTION DES FINANCES	80



L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Le conseil Départemental se réunit en assemblée plénière au moins une fois tous les trimestres. Les conseillers départementaux débattent et délibèrent sur les dossiers proposés par le Président et soumis à l'avis des commissions sectorielles.

En 2024 l'assemblée plénière s'est réunie 4 fois et a examiné au total 49 rapports.

La commission permanente, composée de 15 vice-présidents et de 21 conseillers départementaux, s'est réunie 13 fois pour l'examen de 443 rapports et 7 notes d'information.

Les propositions soumises au vote de l'assemblée plénière et de la Commission permanente sont examinées au préalable par les commissions sectorielles qui émettent un avis lu en séance.

Ces commissions ont examiné au total 496 rapports.

Nombre de rapports par commission en 2024 :

• Commission des Affaires Générales, Financières, Institutionnelles et de la Cohésion Territoriale

115 RAPPORTS

• Commission de Développement des Territoires et de la Transition Ecologique et Solidaire

108 RAPPORTS

• Commission de l'Éducation, de la Culture, du Sport, de la Jeunesse et de la Mobilité

70 RAPPORTS

• Commission des Solidarités et de la Cohésion Sociale

106 RAPPORTS

• Commission de de la Jeunesse et de l'Insertion

32 RAPPORTS

• Commission des Travaux et des Infrastructures

59 RAPPORTS

• Commission Départementale Consultative des Services Publics Locaux

5 RAPPORTS

• Commission conjointe

1 RAPPORT

LE DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

EN BREF

896 175
HABITANTS

AU 31 DÉCEMBRE 2024

22,5 %
de plus de
60 ans
2024

38,6 %
moins de
29 ans
2024

36 %
de taux de
pauvreté
2021

17,5 %
de taux de
chômage
2024

5 130
agents
au 31/12/2024

1,3
Mds €
budget
annuel



EUROPE

- Nombre de projets ayant fait l'objet d'un arrêté ou d'une convention d'attribution d'une aide FEADER en 2024 :
 - Sur la programmation 2014/2022 : 160
 - Sur la programmation 2023/2027: 456 (dont 269 pour la plantation cannes) pour un montant global de 59,89 M€



COMMANDE PUBLIQUE

- Montant de la commande publique engagée sur 2024 : 161.5 M€ dont 85% à des entreprises localisées à La Réunion



JEUNESSE

- 78 collèges publics, 9 collèges privés (dont 2 annexes)
- 52 449 collégiens dans le public et 5 785 dans le privé (rentrée 2024 - 2025)
- 35 638 demi-pensionnaires collégiens (collèges publics)
- 980 jeunes âgés entre 18 et 30 ans accompagnés en mobilité professionnelle via le CNARM
- Plus de 200 jeunes accompagnés via l'Académie des Dalons et la CIPI



BOURSE

- 11 378 étudiants boursiers dont 24 % hors de la Réunion pour une enveloppe globale de 16 M€
- 8 bourses doctorales



SPORT

- 585 associations sportives soutenues
- 55 ligues et comités sportifs soutenus
- 52 associations, 1 ligue et 1 comité Handisport et Sport Adapté soutenus
- 729 sportifs de haut niveau accompagnés
- 14 Pôles labellisés de haut niveau financés



INSERTION

- 91 830 allocataires du RSA au 31/12/2024
- 2090 dispositifs R+ en 2024



ENFANCE

- 37 PMI (Protection Maternelle Infantile): 4 265 enfants et 1 905 femmes vus en consultation médicale
- 828 assistants familiaux pour 2152 enfants accueillis
- Nombre de places dédiées à la protection de l'enfance :
 - 2 028 agréments en famille d'accueil
 - 725 places autorisées en établissement



HANDICAP

- 5 969 bénéficiaires de la PCH (Prestation Compensatrice du Handicap)
- 3 473 places en établissement
- 3 002 aides ménagères



SENIORS

- 18 517 bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)
- 9 590 chèques santé



CULTURE

- 211 associations culturelles aidées
- 91 220 spectateurs dans les théâtres départementaux
- 230 000 visiteurs dans les musées (et assimilés) du Département
- 116 établissements ayant bénéficié du fonds de transport (4200 élèves)



AGRICULTURE

- 1 757 agriculteurs bénéficiant d'une aide en 2024 pour une enveloppe de 9,7M€ (hors FEADER)
- 618 ha de surfaces agricoles supplémentaires mises en irrigation en 2024
- 334 ha de terres en friche remis en culture en 2024



ROUTES

- 735 km de routes départementales
- 80% des routes départementales en bon état
- 3 radiers supprimés
- 2 km de pistes cyclables créés



AMÉNAGEMENT

- 420 Sites départementaux sur les 24 communes
- 35,6 M€ mobilisé en 2024 pour le soutien aux communes (PST2)



TOURISME ET ENVIRONNEMENT

- 330 000 arbres plantés dans le cadre du Plan Un million d'arbres
- 1000 ha de forêts préservées des Espèces Exotiques Envahissantes
- 50 000 visiteurs à Mascarin Jardin Botanique

LES TEMPS FORTS 2024

JANVIER



Visite du collège
Amiral BOUVET
Remise des uniformes
en présence du Recteur

FÉVRIER



Flamme olympique



ODPE



Salon International
de l'Agriculture

MARS



Inauguration de la
caserne de St-Benoît

Prix Thérèse BAILLIF

Vernissage de
l'exposition «Cézanne
impressionniste» dans
le cadre des 150 ans
de l'impressionnisme
(1874-2024) avec
le musée d'Orsay



Inauguration de la
chaîne de refoulement
d'eau brute dans les
hauts de l'ouest
(Saint-Leu
et Trois-Bassins)

AVRIL



Cérémonie en l'honneur
des médaillés du SIA



Mise en service
de la microcentrale
hydraulique sur l'antenne 8
du littoral Ouest



Signature convention
Grand Port Maritime

MAI



Foire de Bras-Panon



Musée de Villèle
Restauration
du chemin de croix
Prix Allianz
de 8000 euros



Forum Territoire
d'Action Sociale
(SUD EST)

JUIN



1^{ère} Assise
Départementale
de l'alimentation «rond
kosé pou bien manzé»



Relais de la Flamme
Olympique



Revel out talent

Forum Mobilité

JUILLET



Marché Peï
(100% La Réunion)



Départ des collégiens
lauréats JOP 2024

AOÛT



Fête de la pomme
de terre &
Fête de la vanille
Valorisation des
produits du terroir



Conférence de presse
sur les addictions



Village des droits
et des services

SEPTEMBRE

Ateliers nos ambitions
écologiques et
solidaires avec élus



Inauguration des Viviers
de Savannah

Cérémonie de remise
des médailles du Travail

Prix Départemental
du Mérite

Journée de la
commande publique

Musée de Villèle
Loto du Patrimoine
(500 000 euros
de la Fondation du
Patrimoine et la FDJ)

OCTOBRE



Muséum d'histoire
naturelle : Inauguration
«Les botanistes»

Inauguration du Centre
Culturel «Le Sud»



Assises du bien vieillir



Challenge sportif
des collégiens

NOVEMBRE



Ouverture
du gîte du Volcan

Trophée de l'innovation
des Départements de
France : Plan Un million
d'arbres



Soirée lauréats
du BIC 2

Journée des droits
de l'enfant et de la
parentalité



10 ans de la charte
Jacob

DÉCEMBRE



Prix Départemental
de l'Excellence



Plan 1 million d'arbres
Inauguration du projet
reboisement



Gran 20 désanm

Festivités de Noël
pour les malades et
accompagnants

LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



La Direction générale des Services a pour principale mission de piloter et coordonner l'ensemble des services sous l'autorité de l'exécutif départemental.

Par ailleurs, les directions de l'Appui à la Performance et à l'Innovation (DAPI), des Affaires européennes et de l'Autorité de gestion du FEADER ainsi que des affaires juridiques (DAJA) et de la Communication sont directement rattachées à la DGS. La DGS bénéficie également de l'activité de plusieurs conseillers techniques intervenant sur des sujets à caractère stratégique et transversal.

L'année 2024 s'est caractérisée par un haut niveau de production de l'ensemble des services marqué notamment par la réalisation de 545 rapports présentés en Séance Plénière ou en Commission Permanente.

L'adaptation organisationnelle permanente des services en termes d'efficacité se poursuit en 2024 avec notamment la réorganisation de la DGA Proximités Renforcées pour permettre de mieux répondre aux ambitions du plan de mandature.

Celui-ci fait l'objet d'un pilotage stratégique et opérationnel inscrit désormais dans un processus annuel récurrent, co-construit avec les élus, l'autorité territoriale, les managers et les agents.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs faits marquants, certains d'entre eux résultant de démarches au long cours.

Ainsi, le Département devient la première collectivité de La Réunion et d'Outre-mer à obtenir la certification de ses comptes par un auditeur externe et indépendant, signe d'une gestion financière et comptable exigeante, transparente et performante.

Par ailleurs, la collectivité s'est dotée d'un plan de transformation numérique en vue d'offrir au Réunionnais un service public numérique performant tenant compte des personnes en marge du numérique.

On peut encore citer l'ouverture du gîte du Volcan qui contribue à une offre touristique de qualité sur le territoire.

Enfin, le Département a structuré sa démarche de contrôle interne et d'audit conduisant à la mise en place d'une charte et d'une gouvernance autour du Comité de Probité, de Transparence et d'Audit.

Sur le plan financier et budgétaire, sous l'autorité du Président, l'engagement des élus et des services a permis à la collectivité départementale de maintenir en 2024 un niveau d'investissement de plus de 210 M€, structurant pour le territoire et la préparation de l'avenir de La Réunion. Les dépenses de fonctionnement, avec 1 094,5 M€ réalisés, ont connu une progression de 4,8 % par rapport à 2023, notamment pour accompagner la perte d'autonomie des publics les plus fragiles (personnes âgées et en situation de handicap), tandis que les moyens de la collectivité dont les charges de personnel ont été maîtrisés. Les ratios financiers du Département (capacité de désendettement de 4 années et taux d'épargne de 8%) ont pu être préservés, malgré un contexte national de forte tension sur les comptes publics.

**20
M€**

LA DIRECTION EUROPE

ASSURER LA BONNE MISE EN ŒUVRE DU FEADER

Assurer la bonne mise en œuvre du Programme de Développement Rural de La Réunion - FEADER 14-22

Le Conseil Départemental assure la fonction d'autorité de gestion sur le FEADER depuis 2014 et gère une enveloppe de 528,5 millions d'euros de FEADER pour la période 2014-2022.

En 2024, l'essentiel de l'activité a porté sur une accélération de la certification des dépenses. Fin 2024, le taux de programmation a atteint les 100% et le taux de paiement 86%. Cet avancement est très satisfaisant et permet de confirmer que l'objectif de solder à 100% le PDRR fin 2025 en paiement est atteignable.

Les objectifs de paiement à justifier fin 2024, ont été atteints et dépassés, permettant ainsi, comme pour les années précédentes, d'éviter le dégagement d'office de crédits FEADER, tant sur les crédits socle que relance.

Assurer la bonne mise en œuvre du Plan Stratégique National FEADER 23-27

L'année 2024 a été marquée par :

- L'ouverture progressive des dispositifs, soit **21 Fiches actions sur les 24 prévus** ;
- La prise en main de l'outil informatique EUROPAC, ouvert en novembre 2023, par les porteurs de projets avec une dématérialisation complète de la demande d'aide à compter d'avril 2024 ;
- Une accélération de l'instruction aboutissant à la programmation de **765 dossiers pour un montant de 65 M€**, soit 25 % de la maquette;
- La mobilisation de l'Avance de Trésorerie Remboursable, à hauteur de **7,15 M€** pour soutenir les acteurs œuvrant auprès des agriculteurs, dont 1,22 M€ dédié aux premières installations (soutien de 24 projets DJA), dans l'attente de l'opérationnalité des paiements Europac.

POURSUIVRE LA GESTION PARTENARIALE DES FONDS EUROPÉENS

Assurer la veille réglementaire

Il s'agit pour les services d'être en alerte sur les nouveaux dispositifs ou nouveaux règlements émanant de La Commission.

A signaler pour 2024 (en Décembre) le vote par la Commission concernant le dispositif M 23 en soutien aux agriculteurs victimes de catastrophes naturelles. La mobilisation immédiate des services a permis la mise en œuvre effective du dispositif en 2025.

Evolution des missions de la cellule Europe AGILE

Ce volet est toujours en réflexion, non aboutie en 2024.

L'AGILE a formulé des propositions en début d'année 2025, notamment sur le suivi des appels à projets de l'UE dans divers domaines hors fonds structurels.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

A signaler suite à l'appel à projet LEADER lancé en fin d'année 2023 la sélection des GAL pour la période 23/27 suite à la décision de la Commission permanente du 19 Juin 2024.

Par ailleurs le passage du format papier à la dématérialisation des dépôts de dossiers de demandes d'aides sous Europac est effectif depuis le 10 Avril 2024.

OBJECTIFS

Soutenir **100**
projets par le
FEADER



RÉSULTATS

350
projets soutenus



LA DIRECTION DE L'APPUI À LA PERFORMANCE ET À L'INNOVATION

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

Accompagner le maintien à domicile

En 2024, la stratégie « bien-vieillir » a été élaborée avec pour ambition de mobiliser des leviers innovants pour la politique du grand-âge, en prenant en compte les enjeux de l'emploi dans ce secteur. Des porteurs de projets favorisant un maintien à domicile de qualité, ou un hébergement alternatif (MAF) ont également été accompagnés.

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Depuis 2022, plus de 1 000 agents ont été sensibilisés aux enjeux du changement climatique à travers la Fresque du Climat, permettant d'envisager une labellisation en 2026.

Les élus ont également été mobilisés avec une Fresque du Climat et un travail sur les orientations du Plan de Transition Ecologique qui sera révisé en 2025.

En 2024, le Département a lancé le Challenge Défi Energie sur 3 collèges, 4 MD et 2 sites administratifs.

Le Département initie une approche sociale des défis environnementaux, à travers un plan d'accompagnement sur-mesure de la transition écologique et solidaire, en faveur des publics vulnérables, en s'appuyant sur les travailleurs sociaux des TAS. Une équipe projet cœur s'est constituée sur 3 sites pilotes (Saint-André / Entre-deux, Plaine des Cafres, Trois Mares/ Saint-Louis) avec pour première mission, en 2024, le repérage de 30 bénéficiaires.

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Simplifier les processus et les procédures

La simplification du versement des aides par la mise en place d'une carte de paiement a été étudiée pour le CESU et le chèque marmailles. Toutefois, la dématérialisation a été mise en attente dans la perspective d'un projet plus global de carte monétique.

Le plan de transformation numérique du Département de La Réunion a été adopté par l'assemblée plénière en juin 2024. Il comporte 4 axes : l'amélioration de la relation usagers, le pilotage par la donnée, l'efficacité au travail et l'inclusion numérique. Ce dernier thème a fait l'objet d'un plan d'action spécifique, en partenariat avec les acteurs publics et privés du territoire.

Trois chantiers ont démarré : la mise en place d'un outil de gestion de la relation usagers, le déploiement d'un espace collaboratif de travail, et le démarrage d'une plateforme d'apprentissage en ligne.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

L'année 2024 a permis de renforcer la maîtrise des risques au sein de la collectivité. Qu'il s'agisse du contrôle interne, de la sécurité du système d'information, ou des risques d'atteinte à la probité, le Département s'est attaché à définir une stratégie, une gouvernance et une organisation pour maîtriser l'ensemble de ces risques. Ainsi, l'élaboration d'une stratégie de gestion de crise en matière de cybersécurité et la simulation d'un exercice de crise en 2024 ont permis une meilleure réactivité face à la cyber attaque subie en fin d'année. Un Comité de Probité, de Transparence et d'Audits a été mis en place avec pour mission de définir le plan d'actions annuel de prévention d'atteinte à la probité, de contrôle interne et d'audits, et de suivre sa mise en œuvre opérationnelle.

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Expérimenter

En 2024, trois projets ont été conduits en utilisant des méthodes de design de service intégrant des processus d'expérimentation, de prototypage dont deux projets au profit du laboratoire d'innovation publique : co-construction d'outils favorisant la collaboration avec les services, conception d'espace modulaire de réunion. Un séminaire mobilisant les techniques de design de fiction a permis également de construire une vision partagée avec les usagers de la transformation numérique de la collectivité.

Evaluer

2024 a été consacrée à la mise en place d'accord-cadres permettant dans un 1er temps, de définir une stratégie, un plan d'actions et de former les agents et dans un 2ème temps d'accompagner les services à l'évaluation des politiques publiques et dispositifs sur les 4 prochaines années.

Communiquer en toute transparence

La mise en œuvre de l'open data nécessite au préalable un travail de fiabilisation des données. Des premiers chantiers ont été menés avec les services dans le cadre du Schéma Directeur du Système d'Information Géographique (SIG).

Associer les citoyens

Le Département a poursuivi en 2024 la mise en œuvre du Budget d'Initiatives Citoyennes (BIC). Les 55 projets de la 1ère édition ont été en grande partie mis en œuvre et payés, avec par exemple : des actions de sensibilisation à l'environnement (vidéos, sortie, création de jeux), des jardins partagés, la mise en place de vélo-bus...

La 2ème édition du BIC a permis de retenir 90 lauréats, pour un budget total de 990 000 €. Les projets sont répartis sur l'ensemble du territoire, et concernent des sujets variés, allant des repas solidaires à l'organisation de sessions sportives pour les personnes en situation de handicap. Le BIC a de plus été ouvert aux projets portés par les citoyens (1 000 € maximum), 17 citoyens sont ainsi lauréats de l'édition 2 du BIC.

La poursuite du dispositif BIC sur les 4 prochaines années a également été actée par l'assemblée départementale.

En matière de citoyenneté, le Département concrétise son projet d'Institut Citoyen d'Apprentissage à la Vie Citoyenne, avec la création du Groupement d'Intérêt Public en partenariat avec l'Association des Maires de La Réunion. Cet Institut a pour ambition de redonner du pouvoir d'agir aux Réunionnais par l'apport de connaissances sur les grands enjeux de notre île, et l'accompagnement des porteurs de projet (dont les porteurs de projet BIC).

Innover dans les solutions mises en œuvre

Dans le but d'essayer des méthodes innovantes et faire évoluer les pratiques professionnelles, un centre de ressources dédié à l'innovation publique est accessible sur l'intranet depuis 2024.

OBJECTIFS	RÉSULTATS
Approuver le plan de transformation numérique	Approbation du plan de transformation numérique
Retenir 80 projets BIC	90 projets BIC retenus
Accompagner 10 porteurs de projet dans le cadre du « bien vieillir »	16 porteurs de projets accompagnés (11 SAD et 5 MAF)
Accompagner 2 directions dans le déploiement du contrôle interne	5 directions ont initié une démarche de contrôle interne

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET ASSEMBLÉES

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Simplifier les processus et les procédures

Mettre en œuvre la dématérialisation des courriers sortants

Dans un souci de réduction des coûts et de simplification des échanges, le projet de dématérialisation des courriers entrants et sortants, initié en 2023, a été poursuivi au travers d'échanges avec les services impliqués en vue de la préparation d'un cahier des charges adapté aux objectifs fixés. Toutefois la crise informatique survenue en 2024 a conduit à différer en 2025 la conduite de ce projet.

Doter la collectivité des contrats d'assurances garantissant ses activités.

La collectivité a été confrontée en 2024 à un désengagement

national des assureurs sur l'assurance responsabilité civile. Si bien qu'à ce jour la collectivité n'est pas couverte par un contrat d'assurances de sa responsabilité civile et supporte donc directement la charge financière représentée par l'indemnisation des sinistres causés aux tiers. Une nouvelle consultation sera organisée en 2025.

L'objectif prioritaire de la mandature visant à recouvrer le maximum de recettes en exerçant les recours contre les tiers responsables des dommages causés aux agents et se traduisant par des arrêts maladie, initié en 2022, a été poursuivi en 2024.

Défendre au contentieux les intérêts de la collectivité et produire des analyses juridiques de nature à sécuriser l'action de la collectivité, de ses élus, de ses agents.

En 2024, aussi souvent que possible, la collectivité a recherché une solution transactionnelle aux litiges afin d'éviter le recours systématique aux tribunaux.

Répondre aux objectifs prioritaires de respect des principes déontologiques.

La collectivité s'est doté d'un code de déontologie pour les élus, adopté en assemblée plénière.

La collectivité a aussi désigné le déontologue des élus. Au travers d'une action de formation, les élus ont bénéficié d'une sensibilisation aux notions de probité et de déontologie, sensibilisation qui sera confortée par un nouveau programme de formation en 2025.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

Le code de déontologie a été voté le 18 décembre 2024, le déontologue désigné par délibération du 19 juin 2024.

496 rapports ont été examinés par les organes délibérants

S'agissant des assurances, le montant total des recettes recouvrées au travers des recours engagés contre les tiers responsables s'élèvent à 78 987 euros.

157 contentieux ont été défendus devant les tribunaux (RH, sinistres, foncier, agrément dans le secteur social...)

102 analyses juridiques ont été produites visant à sécuriser l'action de la collectivité dans divers domaines : conflits d'intérêts, légalité du versement de subventions exceptionnelles aux satellites, gestion des services publics, règles d'indemnisation des préjudices des usagers/commerçants suite à des travaux publics, sécurisation des contrats de travail des assistantes familiales, règles de recouvrement des créances



LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Communiquer

Dynamiser nos réseaux sociaux

Utilisation plus importante de l'ensemble des fonctionnalités des plateformes (story, réel, sponsorship/pub, ...) / mise en place de nouveaux contenus spécifiques avec une grille de publication spécifique autre que les actualités de la collectivité.

Déployer une communication TV vis-à-vis de nos publics

Une grille de programmes sur 974TV avec des thématiques ciblées par Ambition de la mandature, une présence sur les chaînes de TV locales à travers des émissions ciblées et/ou sur des thèmes dédiés.

Affichage de la marque « Département de La Réunion » sur l'ensemble des sites départementaux (marketing territorial).

En cours de réalisation. Coût réel à évaluer en raison du nombre de sites, propriétés du Département.

Mise en place d'une synergie entre la communication publicitaire et les canaux de diffusion

Diffusion des messages publicitaires groupés pour un effet plus impactant.

Innover dans les solutions mises en œuvre

Donner un espace d'informations aux enfants de l'ASE

Création d'une l'appli mobile dédiée en lien avec les directions concernées dont la Direction de la Jeunesse.

Moderniser, simplifier et rendre plus accessible le site Internet institutionnel

Lifting du site début 2024 et Refonte du site internet en cours de réalisation avec intégration de nouvelles normes d'accessibilité numérique.

Poursuivre le déploiement de l'application mobile du Département

Optimisation de l'affichage, développement de nouvelles fonctionnalités.

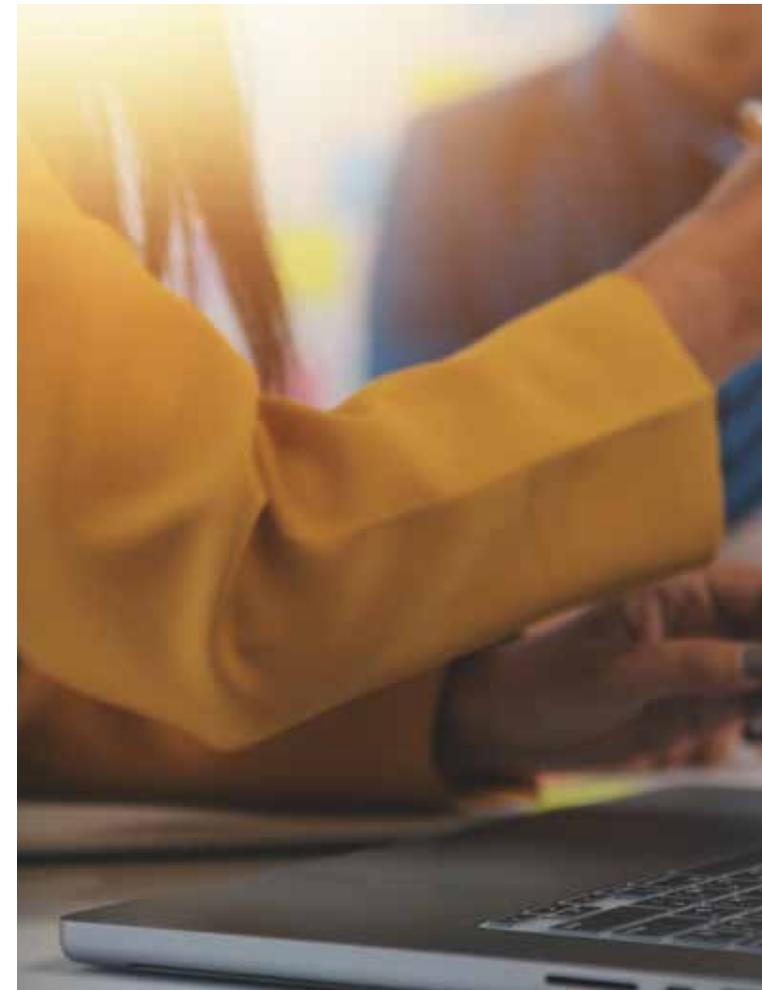
FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

Informar les citoyens de l'avancement des projets menés

Favoriser l'accès à une information claire

Faciliter la recherche des dispositifs, de l'Actualité et des sites du Département

Moderniser, simplifier et rendre plus accessible le site Internet institutionnel





🎯 OBJECTIFS

Nombre d'abonnés
Facebook: **+ 2000**
Instagram: **+1000**
Linkedin: **+1000**

 37 000
 7 800
 14 500
 4 000

7 TV dont **4** au Palais
Montrer au plus grand nombre les sujets actus de 974 TV



Pose d'environ **30%**
de panneaux signalétiques



Meilleure connaissance des dispositifs et des actions
de la Collectivité à travers
par exemple des émissions comme
le Département des générations, Le RDV Citoyens



Lancement de l'appli ASE
lors de la JDDE (journée des droits de l'enfant)



Nb de visiteurs du site Internet : **1 million**
Page vue: **3 millions**



Nb de Téléchargement de l'application mobile :
15000



✅ RÉSULTATS

Facebook: 37 000 **(+4000)**
Instagram: 7 800 **(+1400)**
Linkedin: 14 500 **(+2500)**
X/Twitter: **4 000**

6 TV installées (MD + Palais) + partenariats chaînes
locales sur des thématiques ciblées

En cours de déploiement
avec les services du Département (DBEP) selon budget

Diffusion des messages publicitaires groupés
pour un effet plus impactant **70%** d'actions menées.
Information ciblée à travers des émissions dédiées.
100% de validation

Modification de la cible:
Appli : Jeunes 974 en cours de développement avec
de nouvelles fonctionnalités. Lancement 2025.

Lifting effectué. Refonte en cours
Nb de visiteurs:
1,300 millions (+ 27%)
Page vue: **2,8 millions**

Téléchargement :
17000

LES SOLIDARITÉS

**SIMPLIFIER & RENFORCER
L'ACCÈS AUX DROITS**



**PRÉVENIR / ACCOMPAGNER / SÉCURISER les PARCOURS
DIVERSIFICATION / INNOVATION**



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Pôle des Solidarités coordonne la mise en œuvre des politiques d'action sociale départementales, avec pour objectifs le renforcement de la prévention, de l'accompagnement et de la protection des publics les plus fragiles : enfants, familles, personnes âgées et personnes en situation de handicap. Elle veille également à garantir une prise en charge adaptée des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), tout en renforçant l'action sociale de proximité sur tout le territoire.

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA PRÉVENTION, RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

En 2024, la dynamique de l'« aller-vers » a été consolidée, notamment grâce aux caravanes d'accès aux droits, qui ont permis d'accompagner plus de 5 000 personnes à travers l'île. Les Dalons de quartier ont poursuivi leur action au plus près des publics éloignés des services. Face à une précarité persistante, les dispositifs d'aide alimentaire ont été renforcés afin d'assurer une couverture équitable sur tout le territoire. Un accent particulier a été mis sur le soutien à la parentalité, à la fois dans les murs (au sein des structures) et hors les murs (en proximité sur les territoires), pour accompagner les familles dans leurs difficultés éducatives, budgétaires et relationnelles. Ces interventions ont permis de prévenir les ruptures familiales et de renforcer les liens intrafamiliaux. L'ensemble des actions de prévention a été déployé à l'échelle communale en s'appuyant sur des opérateurs de terrain et des partenariats renforcés.

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

En lien avec les missions de l'ASE, 7 651 enfants ont bénéficié d'une mesure de protection en 2024, avec notamment 2 152 placements en famille d'accueil.

Des structures innovantes ont été créées, dont une pour adolescents en situation complexe.

La PMI a poursuivi le déploiement d'actions de prévention : 4 265 enfants vus en consultation, 1 905 femmes suivies en entretien prénatal, et plus de 4 900 visites à domicile.

4 espaces de soutien à la parentalité ont été ouverts pour renforcer l'accompagnement des familles.

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

L'année 2024 a été marquée par l'organisation des Assises du Bien Vieillir, rassemblant plus de 300 participants autour des enjeux liés à l'autonomie.

L'offre d'accueil a été étoffée avec la création de 400 places en résidence autonomie et 25 places en foyer d'accueil occupationnel.

La signature des onze premiers Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) dans le secteur de l'aide et de l'accompagnement à domicile (SAAD) a permis de structurer l'offre de services à domicile en lien avec un programme de contrôles qualité.

Le Département a également poursuivi son soutien aux aidants via les dispositifs de répit, notamment en horaires atypiques.

566
M€

LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Renforcer l'accès aux droits

Faciliter l'accès au service public

L'offre de service proposée dans le cadre des caravanes d'accès au droit s'est progressivement enrichie, permettant d'accompagner efficacement les usagers. En 2024, 4 098 personnes ont été accueillies afin d'être informées, assistées dans la constitution de leurs dossiers, de bénéficier de prescriptions sociales (notamment en matière d'aide alimentaire), et, le cas échéant, d'être orientées vers les institutions compétentes. Afin de renforcer la démarche d'«aller vers», des forums territorialisés de l'action sociale ont été organisés dans les cinq Territoires d'Action Sociale.

Améliorer l'efficacité de la prise en charge des usagers

2 structures ont été retenues dans le cadre d'un appel à projet visant à la mise en place d'un accompagnement budgétaire (96 personnes ont été concernées).

Renforcer la prévention

Déployer un plan départemental et de prévention

Le dispositif des Dalons de quartier, dont le déploiement se poursuit, vise à faciliter l'accès aux droits des publics les plus éloignés des services administratifs ou en difficulté dans la réalisation de leurs démarches. 5 980 personnes ont pu ainsi être accompagnées.

Dans le cadre des Appels à projets I, II et III "Éducateurs de rue dans une démarche de médiation sociale", 6 260 jeunes ont été touchés en 2024. Ces actions reposent sur une présence active dans l'espace public, dans une logique "d'aller vers", visant à rencontrer les jeunes de 10 à 25 ans et leurs familles, souvent confrontés à des situations de précarité ou d'isolement. Les éducateurs de rue ont mis en œuvre des accompagnements individuels et collectifs pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ces jeunes.

Répondre à l'urgence sociale

Élargir l'offre d'accueil et d'hébergement

La convention-cadre État-Conseil Départemental relative à l'hébergement d'urgence en structures hôtelières (pensions, gîtes, hôtels) a été signée le 5 août 2024, traduisant un engagement conjoint face à l'augmentation des besoins.

Le Département a renforcé ses interventions financières dans ce cadre : de janvier à juillet 2024, 31,56 % des personnes hébergées relevaient de sa compétence, soit :

- 23 personnes accueillies au titre des violences conjugales, pour 2 208 nuitées et une dépense de 77 280 €
- 181 personnes pour des situations de ruptures d'hébergement, représentant 14 087 nuitées et 493 045 € de dépenses

Répondre à l'urgence sociale

Pour faire face à la précarité grandissante, la collectivité a renforcé l'accompagnement social et les aides financières, notamment en soutenant 14 CCAS, 57 associations et 2 têtes de réseau œuvrant dans le champ de l'aide alimentaire.

Le dispositif existant des chèques d'accompagnement personnalisés à vocation alimentaire (CAPAH) complète cette action en apportant une réponse individualisée aux besoins urgents des personnes en difficulté.

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

Soutenir la parentalité

Un centre de parentalité par canton

L'appel à projets « Action de prévention dans une démarche d'aller vers : la fonction parentale dans et hors les murs » a mobilisé 6 opérateurs associatifs, permettant de sensibiliser et d'accompagner 1 933 enfants et parents sur l'ensemble du territoire. Ces actions ont visé à renforcer la fonction parentale, tout en développant le pouvoir d'agir des familles et leur participation active à la vie sociale et citoyenne.

Les week-end parentalité (WEP)

Dans une démarche de soutien à la parentalité, 5 WEP ont été organisés en 2024 au Village de Corail, permettant à 739 parents et enfants accompagnés par les services sociaux des TAS de bénéficier de séjours en famille favorisant le lien, la détente et le ressourcement.

Les Espaces de Rencontre Familiale labellisés

Les 4 Espaces de Rencontre Familiale labellisés ont accueilli en 2024 2 058 personnes, offrant un cadre sécurisé et accompagné pour préserver ou restaurer les liens familiaux, notamment en contexte de séparation conflictuelle ou de mesure de protection de l'enfance.

Développer les programmes de prévention

La médiation familiale a été renforcée avec 1 651 mesures réalisées en 2024, mises en œuvre par 5 opérateurs répartis sur les 4 microrégions, afin d'accompagner les familles dans la prévention ou la résolution de conflits, et de favoriser la restauration du dialogue familial.

Mieux faire connaître le travail social

Dans une logique de valorisation des métiers du social, le Haut Conseil du Travail Social (HCTS) s'est tenu en juin 2024, constituant un temps fort de réflexion et de reconnaissance autour des enjeux du travail social à La Réunion.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

Les dispositifs de Médiation Sociale ont contribué à la prévention des risques et des vulnérabilités, en s'inscrivant dans une démarche d'aller vers les publics. Par leur action de proximité, ils ont favorisé l'insertion et soutenu l'exercice de la citoyenneté, en recréant du lien et en facilitant l'accès aux droits.

OBJECTIFS

Dalons de Quartier :
mettre en œuvre **20**
actions de préventions
pour toucher **1 500**
personnes



Faire bénéficier à **225**
famille des week-ends
parentalité



Accompagner **1000**
jeunes dans la cadre de
la médiation sociale



Réaliser **200**
médiations familiales de
gré à gré



Déployer **12** villages
de caravanes touchant
4 000 personnes



Accompagner
100 personnes
dans le cadre de
l'accompagnement
budgétaire



RÉSULTATS

5980 personnes
touchées

5 WEP pour **739**
adultes et enfants

1329 jeunes
accompagnés

1 651 mesures de
médiations familiales
réalisés par 5
opérateurs sur les 4
microrégions

401 installations de
caravanes (représentant
3 caravanes) déployés
sur 185 jours touchant
4 098 personnes

96 personnes
accompagnées

LA DIRECTION DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Mieux repérer les victimes des violences intra-familiales

Renforcement du repérage et de l'accompagnement des victimes de VIF

Le dispositif des ISCG (Intervenants Sociaux en Commissariat et Gendarmerie) a permis d'assurer une présence active auprès des victimes, avec une écoute individualisée, un travail de rassurance et d'orientation vers le dépôt de plainte, en cohérence avec les objectifs d'accessibilité et d'accompagnement définis dans les OB 2024.

Mobilisation du tissu associatif local

Les partenariats consolidés avec les associations de terrain ont permis d'intensifier les actions de proximité, favorisant ainsi le repérage précoce des victimes au plus près de leur environnement social.

Déploiement de la caravane d'accès aux droits

En complément, la caravane d'accès aux droits a mené

plusieurs actions de sensibilisation directement auprès de la population dans les quartiers prioritaires, contribuant efficacement à la détection de situations de VIF dans le cadre du PLAN VIF.

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

Soutenir la parentalité

Prévenir l'épuisement des familles monoparentales

En 2024, 175 familles monoparentales ont bénéficié de l'accompagnement de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF).

Former et accompagner les professionnels

En 2024 les équipes de la PMI ont bénéficié de formations dans les domaines suivants : trouble de neurodéveloppement, trouble du spectre autistique. Des médecins de PMI ont participé à 2 congrès : médecins de PMI, pédiatrie de l'océan indien.

Education parentale pré et post natalité

Afin de renforcer les compétences parentales, 1905 femmes ont été accompagnées en entretien prénataux et 4265 enfants vus en consultation en PMI.

Le soutien à la parentalité, porté par la PMI se déploie à la fois lors des suivis individuels mais aussi à travers les actions collectives des Lieux d'accueil parents-enfants (LAPE) qui jouent un rôle clé dans l'accompagnement des familles.

Développer les programmes de prévention

Sensibiliser les adolescents

La collectivité soutient financièrement plusieurs associations œuvrant dans le cadre de la prévention en santé sexuelle (sensibilisation et accompagnement).

La PMI au cœur de la prévention avec une intensification du suivi PMI

Dans le cadre de la stratégie d'aller-vers, les équipes de PMI ont réalisé 4901 visites d'enfant à domicile et 10 887 consultations ont été réalisées en PMI en 2024.

Les interventions précoces et les dispositifs de soutien renforcé comme les consultations post-natales dans les 15

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024 : NOUVEAU CONTRAT SOCIAL

Une démarche structurante a été engagée pour définir un nouveau cadre de référence entre le Département et les assistants familiaux. Cette initiative s'inscrit dans l'élaboration du Nouveau Contrat Social et a mobilisé l'ensemble des professionnels de la Protection de l'Enfance lors de 19 rencontres territoriales. L'objectif : co-construire un référentiel renouvelé de l'accueil familial, affirmant pleinement le rôle des assistants familiaux en tant que travailleurs sociaux au cœur du dispositif de protection et de sécurisation des parcours des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance.

jours suivant la naissance ont permis l'accompagnement de 102 familles.

Sécuriser les parcours de prise en charge des enfants

Lutter contre les violences faites aux enfants

Le Plan départemental de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales en direction des enfants, validé par l'ODPE, structure désormais l'action publique dans ce domaine.

Mieux accueillir et accompagner les enfants à protéger

En 2024, 7 651 enfants ont fait l'objet d'une mesure ASE :

- 3 515 d'entre eux d'une mesure d'assistance éducative en placement (dont 2 152 en famille d'accueil et 864 chez un Tiers)-- 3054 d'une Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), dont 1579 exercées par 2 services associatifs et 1475 suivies par les services ASE des TAS.

Ouverture de places en 2024 :

- extension de capacité du service AEMO-Arpège de l'AEJR de 81 mesures;
- Une structure expérimentale de 5 places, destinée à des adolescents dits en situation complexe, a été créée dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance. Elle est gérée par la MECS La Trinité (AAOI).

Développer et diversifier les modes de garde

Bâtiment du Pôle d'accueil de Saint-Leu livré en 2024, l'appel à projet pour la gestion est lancé en 2025.

Le recrutement de 36 assistants familiaux en 2024 a permis l'accueil de 49 enfants supplémentaires.

OBJECTIFS

Accompagner **100** familles dans le cadre du PANJO



102 consultations post-natales dans les 15 jours suivant la naissance

Dématérialiser le chèque marmaille



Projet en cours

Diffuser le plan de prévention des VIF



Plan diffusé

Proposer **37** places supplémentaires à Saint-Leu (MECS + pouponnière)



Appel à projet lancé

Proposer **16** places supplémentaires en établissement



Ouverture de l'antenne sud de la pouponnière, gérée par AFL

Installer **20** caravanes VIF



4 caravanes VIF installés

LA DIRECTION DE L'AUTONOMIE

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

Accompagner le maintien à domicile

Amplifier le soutien aux aidants

- Le dispositif heures de nuit et de week-end a été poursuivi. Il a pour objectif de permettre aux proches aidants des personnes les plus dépendantes de s'offrir un moment de répit sur des temps habituellement non couverts par les services d'aide à domicile

Accompagner la structuration du secteur de l'aide à domicile

- Les 11 premiers CPOM SAD sont signés. Ils visent à structurer et améliorer les services d'aide à domicile autour d'objectifs clairs : renforcer la qualité de l'accompagnement des personnes, professionnaliser

les intervenants, et optimiser la gestion des ressources. Signés pour 5 ans entre les services et les autorités, ils permettent un pilotage plus lisible et efficace des politiques de soutien à domicile.

- Le programme de contrôles des SAD s'est poursuivi. Ces derniers sont essentiels pour garantir la qualité des prestations, la bonne utilisation des financements publics et la protection des bénéficiaires. Le Département, autorité compétente, veille au respect des obligations réglementaires, au bon fonctionnement des services et à l'amélioration continue de l'accompagnement à domicile.

Améliorer le parcours des usagers

Structurer l'accueil familial

- Une étude sur l'accueil familial a démarré afin de mieux

connaître ce dispositif et de proposer de leviers de soutien de ce mode d'accueil.

- Le dispositif du tiers régulateur est confié au GIP-SAP. Bienvenue La Kaz est un nouvel acteur, il assurera un rôle de coordination et de régulation entre les accueillants familiaux, les personnes accueillies, leurs proches, et les autorités (notamment le Département).

Elargir l'offre d'accueil et d'hébergement

- L'objectif fixé de création de 400 places de résidence autonomie est atteint. L'offre en Foyer d'accueil occupationnel est également renforcée par l'autorisation de 25 places sur la commune du Tampon. Le travail de conventionnement des établissements médico-sociaux à l'APL foyer démarre afin d'améliorer la solvabilité des personnes hébergées.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

Le Conseil Départemental de La Réunion a organisé, en novembre 2024, les Assises du Bien Vieillir, un temps fort de mobilisation autour des enjeux du vieillissement de la population réunionnaise. Cet événement a réuni plus de 300 participants – institutions, professionnels du médico-social, associations, élus et citoyens – venus partager leurs expertises et construire ensemble des solutions concrètes pour améliorer les conditions de vie des personnes âgées. Durant deux journées de débats, d'ateliers et de témoignages, les participants ont abordé des thématiques clés : le maintien à domicile, l'adaptation du logement, le parcours de santé et d'accompagnement médico-social, la lutte contre l'isolement, mais aussi le financement de la perte d'autonomie. Ces Assises ont permis de valoriser les initiatives locales, de croiser les regards et d'identifier les leviers d'action pour renforcer la coordination des acteurs et mieux anticiper les besoins liés au vieillissement. Les travaux issus de ces Assises alimenteront une feuille de route départementale ambitieuse pour les années à venir.

OBJECTIFS

Diffuser le référentiel des prestations sociales

Contrôler les **EHPAD**

Poursuivre le développement des résidences autonomie



RÉSULTATS

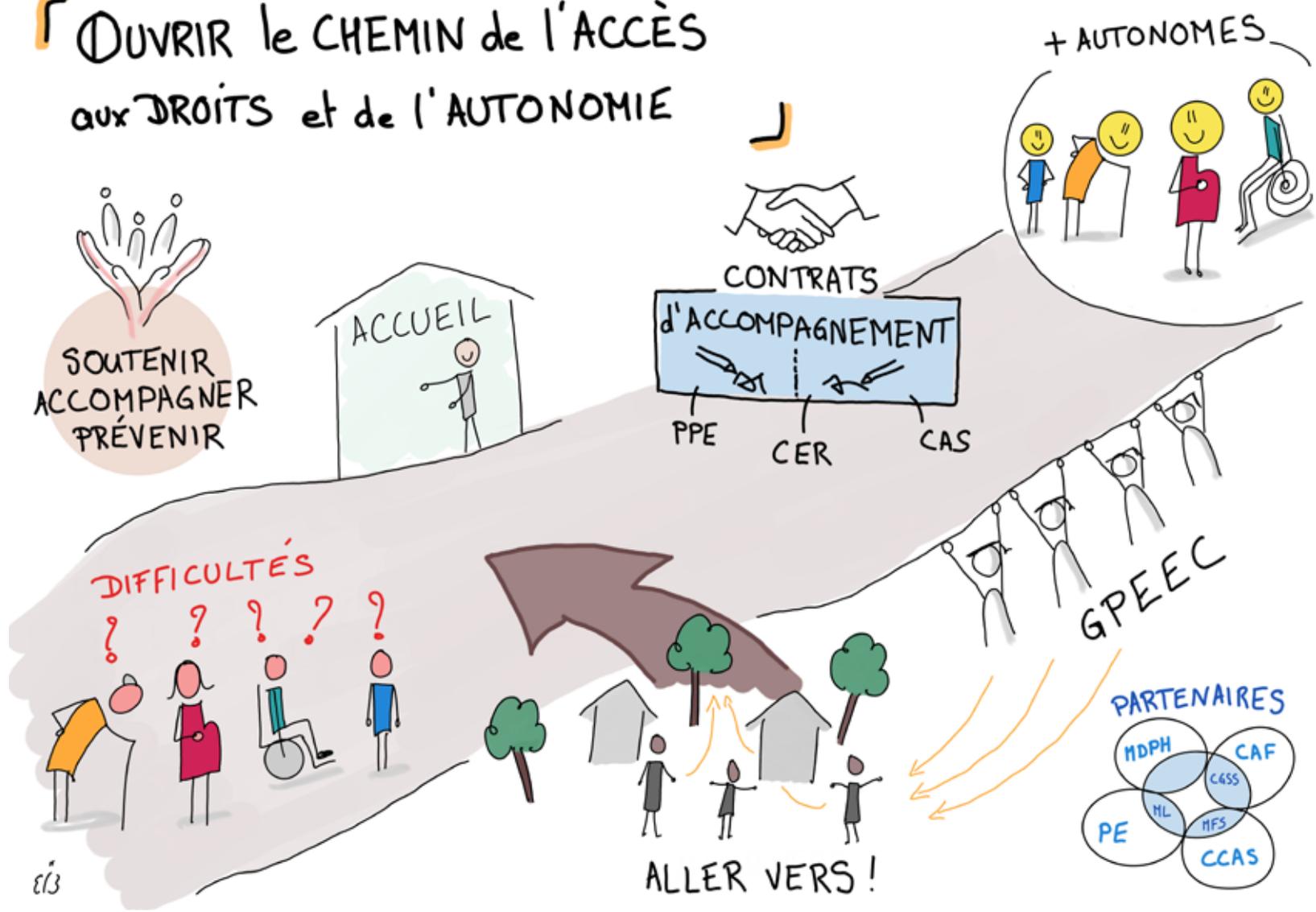
Référentiel de prestations sociale **APA** en phase de finalisation

100% des **EHPAD** contrôlés

175 places de résidence autonomie

LES ACTIONS TERRITORIALES ET L'INSERTION

OUVRIR le CHEMIN de l'ACCÈS
aux DROITS et de l'AUTONOMIE



et3

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Pôle Actions Territoriales et Insertion met en œuvre la politique départementale d'action sociale et d'insertion sur nos cinq territoires d'action sociale (TAS) et dans nos vingt neuf maisons départementales (MD). Il pilote directement le déploiement des actions d'insertion à l'échelle départementale et ses déclinaisons territoriales. En relation étroite avec le Pôle des Solidarités, il organise la mise en œuvre déconcentrée des orientations définies par la Collectivité en matière de prévention, de protection de l'enfance et de polyvalence sociale. En 2024, il a contribué à la poursuite de la mise en œuvre du Plan de mandature dans les domaines de la protection de l'enfance, de la prévention, de l'accès aux droits et de l'insertion.

Dans le domaine de la protection de l'enfance, l'augmentation des situations évaluées ou prises en charges par les équipes territoriales enregistrée en 2022 et en 2023 s'est poursuivie à un rythme soutenu en 2024, nécessitant un accompagnement croissant des professionnels et une adaptation permanente des ressources humaines mobilisées. Dans ce contexte, les efforts engagés depuis deux ans au titre de la prévention ont été prolongés, notamment dans le cadre des actions collectives portées conjointement par les services de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et prévention polyvalence insertion (PPI), avec un accent particulier porté sur le soutien à la parentalité. En outre, l'accompagnement individualisé des parents a également été renforcé, notamment dans le cadre d'un contrat d'engagement réciproque pour les bénéficiaires du RSA ou d'un contrat d'accompagnement social pour les autres publics.

En matière d'accès aux droits, les maisons départementales ont accueillies plus de 43 390 personnes en 2024 dont plus de 18 125 dans le cadre d'un premier accueil social. Ce qui représente une progression de 8% des sollicitations des services sociaux de la collectivité par rapport à 2023. Les besoins d'accompagnement restent centrés prioritairement sur les difficultés financières, l'aide alimentaire et l'accès au logement. Pour renforcer le « aller vers », la dimension partenariales des caravanes d'accès aux droits et des forums territorialisés de l'action sociale et de l'insertion a été amplifiée, notamment par un développement des articulations et des synergies avec les initiatives locales, portées tant par les communes et leurs centres communaux d'action sociale que par le tissu associatif. Ainsi, 84 « villages » de caravanes ont été déployés.

Pour l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du RSA, 2024 a été la dernière année de réalisation du programme départemental d'insertion (PDI) 2022-2024. Le bilan final du PDI présente un résultat conforme aux objectifs fixés, avec plus de 137 000 mesures d'accompagnement individuelles ou collectives déployées en faveur des bénéficiaires du RSA, soit plus d'une mesure par bénéficiaire. Au 31 décembre 2024, la Réunion comptait 91 830 foyers allocataires, en baisse continue de près de 11% depuis la recentralisation du RSA. Les travaux préparatoires au PDI 2025-2028 ont également été engagés dans un cadre partenarial renforcé, avec l'enjeu d'intensifier les accompagnements proposés, conformément aux objectifs fixés par la loi pour le plein emploi, applicable au 1er janvier 2025. Dans cette perspective, considérant les spécificités « hors normes » du territoire sur le plan économique et social, la collectivité a obtenu de l'Etat une année supplémentaire pour le déploiement des contrats d'engagement prévus par la loi, jusqu'au 1er janvier 2028 au lieu de 2027, sur le plan national.

**34
M€**

LES TERRITOIRES D' ACTIONS SOCIALES

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Renforcer l'accès aux droits

En 2024, les Maisons départementales ont réalisé près de 122 390 accueils physiques dont 43 490 premiers accueils physiques individualisés, en progression respectivement de 6 et de 8% par rapport 2023, notamment du fait d'une plus forte sollicitation de l'accueil social dédié (+3%), d'une croissance des activités liées à la protection de l'enfance et à l'accompagnement des bénéficiaires du RSA (+11%).

Dans le cadre de l'accueil social dédié, les besoins principaux exprimés par les ménages concernaient l'information et l'orientation (25%) les difficultés financières (24%), l'aide alimentaire (17%) et l'accès au logement (18%), y compris l'hébergement d'urgence (3%).

Après une forte augmentation en 2023, la part des personnes

prises en charge dans le cadre de l'hébergement d'urgence a retrouvé son niveau de 2022.

Offrir un accueil de qualité

- La modernisation des espaces d'accueil a été engagée à Saint-André et Saint-Paul;
- De nouveaux locaux ont été acquis pour reloger et regrouper les services ASE et PPI de Saint-Gilles-les-Hauts;
- Les études nécessaires à la construction de nouvelles maisons départementales à la Plaine des Cafres et à l'Entre-Deux ont été engagées;
- La formation des agents en charge de l'accueil a été achevée;
- Les travaux relatifs aux schémas d'accès aux droits des communes de Saint-Louis et de Saint-Denis ont été finalisés, avec des perspectives de mise en œuvre dès 2025.

Lutter contre l'illettrisme, l'illectronisme et l'innumérisme

Le soutien aux parents allophones, initié à Saint-Denis en 2023 en partenariat avec l'Education nationale, a été étendu à Saint-André.

Améliorer l'efficacité de la prise en charge des usagers

Les objectifs fixés sur la période 2022-2024 pour renforcer les effectifs des services sociaux en travailleurs sociaux, psychologues et conseillers d'insertion ont été atteints à plus de 90 %, avec plus de 336 professionnels mobilisés dans des équipes spécialisées notamment dans le secteur de l'aide sociale à l'enfance, en progression de 22% par rapport à 2020.

LE DEPLOIEMENT DU MODULE ACTION SOCIALE DE TERRAIN (AST) DANS LE SYSTÈME D'INFORMATION SOCIAL DE LA COLLECTIVITE

En 2024, après plus de deux ans de travaux pilotés conjointement par le Pôle ATI et le Pôle Ressources, la conception et le paramétrage du module action sociale de terrain dans SOLIS, le système d'information social de la collectivité, ont été finalisés. Ils ont mobilisés un groupe projet composé de représentants de tous les corps de métier concernés. AST permettra aux services de prévention polyvalence insertion (SPPI) de disposer d'un outil unique et robuste de suivi, de partage d'informations et de pilotage des accompagnements mis en œuvre en faveur des familles. Son déploiement sera progressif, à cheval sur 2025 et 2026.

OBJECTIFS

Déployer **20** villages de caravanes d'accès aux droits



Faire bénéficier à **227** personnes de modules de lutte contre les « 31 »



Former **100%** des agents en charge de l'accueil



RÉSULTATS

84
villages de caravanes d'accès aux droits déployés

156
bénéficiaires de modules de lutte contre les « 31 »

100%
des agents formés



LES TERRITOIRES D' ACTIONS SOCIALES

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Répondre à l'urgence sociale

En 2024, les réponses apportées par les Maisons départementales à l'échelle territoriale ont pris la forme de différentes aides, accordées à partir d'une évaluation sociale de chaque situation (secours d'urgence, allocations mensuelles, CAPAH, FSL, FDAJ, AFI...).

La réponse à l'urgence sociale passe également par une meilleure coordination des acteurs qui s'est poursuivie en 2024 dans le cadre des Instances de coordination de l'action sociale pilotées par les directrices et directeurs des territoires d'action sociale.

Pouvoir à l'hébergement d'urgence et accompagner au logement

1 442 interventions liées à l'hébergements d'urgence ont été réalisées par les travailleurs sociaux, en baisse de 27%

par rapport à 2023, en corrélation avec une diminution des sollicitations de plus de 26%, après une forte croissance de 33% constatée en 2023.

Faciliter l'accès au service d'urgence sociale

10 900 familles ont été bénéficiaires de chèques CAPAH, un chiffre stable par rapport à 2024.

Renforcer la coordination des partenaires

Parallèlement à la tenue des instances de coordination de l'action sociale pilotées par les directions des TAS, le déploiement des comités territoriaux de l'insertion et de l'emploi s'est poursuivi à l'échelle de maisons départementales, avec 8 CTIE opérationnels.

Renforcer la prévention

Dans les maisons départementales, les actions de prévention sont portées notamment par les éducateurs de prévention et les points prévention info santé, en mobilisant

de manière transversale les équipes des services PPI et ASE ainsi que ceux de la PMI.

Action de prévention globale

En 2024, les services territoriaux ont déployé 80 actions collectives de prévention, axées notamment sur la parentalité.

UN CADRE D'INTERVENTION EN MATIÈRE D'HEBERGEMENT D'URGENCE

En 2024, conformément à la convention conclue entre l'Etat et le Département, un nouveau cadre d'intervention a été fixé en matière d'hébergement d'urgence, de façon à solliciter plus systématiquement le 115 et à recentrer les interventions directes de la collectivité, en subsidiarité au droit commun, sur les obligations légales du Département et la lutte contre les violences intra-familiales : la mise à l'abri des jeunes femmes enceintes, des mères isolées d'enfants de moins de 3 ans et les femmes victimes de violence, avec une attention renforcée sur les risques relatifs à la mise en danger des enfants.

OBJECTIFS

Déployer **11**
CTIE



Mener **25** actions collectives de prévention et
de soutien à la parentalité



Faire bénéficier à
10 500
familles du CAPAH



Mise en place d'un nouveau cadre d'intervention
pour l'hébergement d'urgence



RÉSULTATS

8
CTIE déployés

80
actions menées

10 900
familles bénéficiaires

Nouveau cadre
mis en place



LA DIRECTION DE L'INSERTION

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Promouvoir l'insertion des bénéficiaires du RSA

L'année 2024 a été la dernière année du programme départemental d'insertion (PDI) 2022-2024. Ce sont 48 522 mesures d'accompagnement individuelles ou collectives supplémentaires qui ont ainsi été mises en œuvre par le Département et ses partenaires, au cours de l'année.

Le nombre total de mesures attendues sur la période (99 000) a été largement dépassé (137 633 mesures) avec un fort niveau de contractualisation (entre 52 et 91% en fonction des organismes référents). La contractualisation et le niveau de l'offre d'insertion ont garanti l'effectivité d'une mesure d'accompagnement au moins par foyer allocataire du RSA (96 397 en janvier 2022).

Si des mesures « phares » comme le R+ ou

l'accompagnement global ont joué un rôle moteur dans le développement de l'offre d'insertion, de nouveaux dispositifs ont pu être expérimentés, notamment en matière d'hébergement d'insertion, de soutien à la mobilité, d'immersion en entreprise ou encore de garde d'enfants. L'évaluation de ces dispositifs permettra d'envisager leur pérennisation dans le cadre du PDI 2025-2028.

Développer l'offre d'insertion par l'activité économique

- 2 463 Contrats aidés co-financés pour des RSA soit 83 % de l'objectif fixé pour l'année 2024.
- Dont 1 656 CUI CAE dans le secteur non-marchands, 445 CUI-CIE dans les entreprises et 362 CDDI dans les structures de l'Insertion par l'Activité Economique.

Déployer des passerelles

- 2 090 personnes supplémentaires ont bénéficié en 2024 de l'aide à la reprise d'activité R+ (300 parcours création d'activité, 930 parcours formation rémunérée, 837 parcours emplois salariés et 23 parcours emplois agricoles).
- En 2024, avec l'appui financier de l'Etat, le Département a soutenu le renforcement et l'accompagnement socio professionnel dans 93 chantiers d'insertion, recrutant 224 personnes en parcours emplois compétences (PEC) et 788 personnes en contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI). L'objectif poursuivi est de renforcer les taux d'accès à l'emploi et à la formation dans le cadre ou à l'issue de ces chantiers.

L'EXTENSION DE L'EXPERIMENTATION FRANCE TRAVAIL

Initiée en 2023 sur la commune de Trois Bassins et une partie de la Commune de Saint-Leu, l'expérimentation France Travail a été étendue en 2024 à l'ensemble du territoire de la Commune de Saint-Leu. Depuis 2023, 3750 bénéficiaires du RSA ont ainsi intégré l'expérimentation dont 37,4% en parcours emploi, 43,4% en parcours socio-professionnel et 19,2% en parcours social. Malgré des freins en matière de mobilité, de contraintes familiales ou d'ordre financier, 27,5% des personnes entrées en parcours ont eu accès à l'emploi à l'issue, à comparer aux 38% constatés au plan national.



OBJECTIFS

Conclure **4** partenariats actifs
avec les branches professionnelles

Intégrer la clause d'insertion dans
100% des marchés du Département

Faire bénéficier à **1302** personnes
de l'accompagnement global

Faire bénéficier à **2 970** personnes de
contrats aidés dans le cadre de la CAOM



RÉSULTATS

4
partenariats conclus

Clause intégrée
dans **100%** des marchés

1020
bénéficiaires

2 463
bénéficiaires

LES PROXIMITÉS RENFORCÉES

OUVRIR le CHEMIN de l'ACCÈS
aux DROITS et de l'AUTONOMIE

SOUTENIR
ACCOMPAGNER
PRÉVENIR

ACCUEIL

+ AUTONOMES

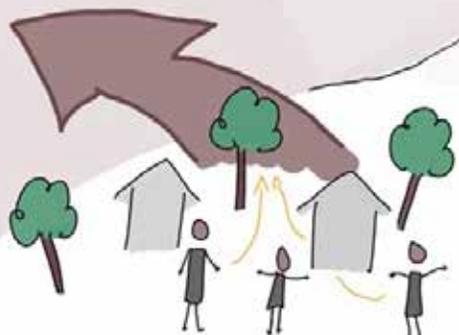


HABITAT
AIDE de PROXIMITÉ



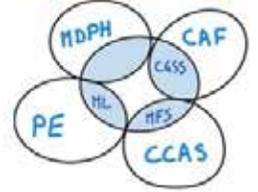
DAVEURS SOCIAUX
ACCÈS MAINTIEN
FSL
FOND DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT
2000 AIDES/AN

DIFFICULTÉS



ALLER VERS !

PARTENAIRES



1/3

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le pôle des Proximités Renforcées a pour vocation d'accompagner les personnes les plus vulnérables : les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, les familles en précarité financière pour leur permettre de se maintenir ou d'accéder à un logement, ou encore les Réunionnais confrontés aux difficultés liées à un transfert sanitaire ou un décès hors du département. Le pôle s'est structuré en 2024 pour mieux répondre aux ambitions du plan de mandature avec la création de 3 nouvelles directions : la direction de l'amélioration de l'habitat, la direction des droits et prestations pour l'autonomie et la direction des accompagnements de proximité.

En matière d'habitat, l'année 2024 a été marquée par la révision du règlement départemental d'aide à l'amélioration de l'habitat recentrant l'action de la collectivité en faveur des personnes âgées ou en situation de handicap, propriétaires occupants. La capacité d'intervention de la collectivité a été renforcée avec la signature de la convention avec l'État confiant le pilotage de 5 % de la LBU pour l'amélioration de l'habitat au Département et avec l'engagement de nouveaux partenariats avec 13 CCAS. L'accompagnement de proximité des ménages en difficulté pour se maintenir dans leur logement a été intensifié avec le déploiement de 3 dispositifs innovants : l'Accompagnement Social Lié au Logement collectif, les Commissions Territorialisées de Gestion des Impayés Locatifs (CTGIL) et l'action « Aller-vers » visant les ménages les plus fragiles, en situation d'impayés locatifs, signalés par la CAF.

En matière de droits et de prestations pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, l'année 2024 a été marquée par la finalisation de la réorganisation des services, visant à optimiser l'évaluation des demandes de prestations et d'accompagnement de ces publics fragiles, tout en sécurisant l'instruction de ces demandes. Une première étape importante de sécurisation de l'instruction de l'APA limitant les risques dans le versement des aides a été franchie et le processus de l'harmonisation des pratiques, engagé en 2023 s'est poursuivi afin de garantir l'équité de traitement des usagers sur l'ensemble du territoire et le respect des délais d'instruction. Au total, 88 000 bénéficiaires ont pu être accompagnés dont 14 966 visites à domicile.

En matière d'accompagnement des familles en deuil et des malades réunionnais hospitalisés dans l'hexagone, la coordination entre le Service des Interventions et le Service Accompagnement et Proximité de Paris, a été renforcée. Grâce à une collaboration étroite avec les travailleurs sociaux des Territoires d'Action Sociale et les CCAS, 80 familles endeuillées ont pu être aidées pour le rapatriement de la dépouille mortuaire de leur proche et 98 patients ont pu bénéficier de la présence d'un accompagnant durant leur hospitalisation. La mobilisation des associations réunionnaises dans l'hexagone pour l'accueil et l'insertion des Réunionnais en mobilité a été amorcée avec un partenariat renouvelé avec 15 associations.

34
M€

LA DIRECTION DES DROITS ET PRESTATIONS POUR L'AUTONOMIE

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La direction a finalisé sa réorganisation en 2024 en structurant les services aides sociales pour l'autonomie (ASA) qui instruisent les demandes de prestations (APA, aides ménagères, aide sociale à l'hébergement et PCH) et en regroupant les services médico-sociaux par territoire (SMSA) qui évaluent les demandes de prestations et accompagnent les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.

Les services de la direction ont pu mener à bien la première étape importante de sécurisation de l'instruction de l'APA qui permet de limiter les risques dans le versement des aides.

Le process de l'harmonisation des pratiques, engagé en 2023 s'est poursuivi avec l'implication de l'ensemble des agents afin de garantir l'équité de traitement des usagers sur l'ensemble du territoire et le respect des délais d'instruction.

Les équipes médico-sociales des SMSA ont réalisé 11 950 visites à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap sur l'ensemble du territoire. Outre les évaluations, ces visites permettent une écoute personnalisée, un soutien aux aidants et des conseils relatifs aux aides techniques et l'adaptation du logement.

1 255 personnes reçues en accueil familial ont pu bénéficier d'un suivi médico-social.

Les services ASA ont instruit 37 878 décisions d'attribution de prestations. Les personnes qui sollicitent des prestations ont pu être accompagnées dans leurs démarches d'accès aux droits, notamment par des visiteurs-enquêteurs qui se rendent au domicile des personnes et les aident à compléter les dossiers : 3 016 rencontres ont ainsi été réalisées en 2024.

Les obligés alimentaires des personnes sollicitant l'aide sociale à l'hébergement ont pu bénéficier d'informations sur le dispositif et parfois de médiations afin d'éviter la saisine des juges aux Affaires familiales.

Au total, 25 000 personnes ont été reçues au sein des services et 63 000 ont bénéficié d'un accueil téléphonique.

A cet accueil spécialisé, s'est ajoutée la participation des équipes à 69 caravanes d'accès aux droits et à la citoyenneté.





OBJECTIFS

Sécuriser l'instruction
et le paiement des prestations APA

Poursuivre l'accompagnement
des demandeurs de prestations
et des bénéficiaires à leur domicile

Améliorer la qualité des accueils
physiques et téléphoniques



RÉSULTATS

100 % des
des prestations APA sécurisées

88 000
bénéficiaires accompagnées dont
14 966
visites à domicile
37 878
décisions d'attribution de prestations

25 000
personnes reçues
69
participations aux caravanes
d'accès aux droits

LA DIRECTION DE L'HABITAT

PROTÉGER ET ACCOMPAGNER LES PLUS VULNÉRABLES

Améliorer l'habitat des personnes les plus fragiles

La collectivité a poursuivi en 2024 sa politique volontariste d'amélioration de l'habitat et de soutien à la réhabilitation de logements sociaux, pour permettre aux personnes les plus fragiles de se maintenir dans leur logement avec la livraison de 1650 chantiers. Un travail important a par ailleurs été mené pour accroître la capacité d'intervention de la collectivité. Le partenariat financier amorcé fin 2023 avec l'Etat s'est concrétisé par la signature en juillet d'une convention confiant au Département le pilotage d'une enveloppe correspondant à 5 % de la LBU pour l'amélioration de l'habitation. Et par ailleurs, le partenariat avec les CCAS a été renforcé avec la signature de 13 conventions pour améliorer notamment l'habitat de plus de 171 bénéficiaires du RSA.

Accompagner les ménages en difficulté pour se maintenir dans leur logement

Pour aider les ménages à faire face aux difficultés financières rencontrées dans le cadre de l'accès et du maintien dans leur logement, la collectivité a octroyé 2 284 aides financières au titre du FSL et 597 mesures dans le cadre de l'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) individuel.

Outre ces aides financières et l'accompagnement individuel, 3 dispositifs ont été déployés en 2024 :

- l'ASLL collectif qui a bénéficié à 637 ménages via 70 ateliers (territoire Sud/Ouest);
- 12 Commissions Territorialisées de Gestion des Impayés Locatifs (CTGIL) ont réuni bailleurs sociaux, CCAS, travailleurs sociaux du département, acteurs du milieu associatif... autour de situations d'impayés locatifs pour une évaluation commune visant à établir un plan d'aide concertée et de prévenir les expulsions locatives;

- l'Action « Aller-vers » permettant une offre d'accompagnement supplémentaire pour les ménages les plus fragiles, en situation d'impayés locatifs, signalés par la CAF : 374 contacts ménages et 581 situations de locataires vu avec les bailleurs sociaux.

Aider les ménages fragiles à devenir propriétaires de leur logement

La collectivité a poursuivi en 2024 la mise en œuvre de sa politique volontariste en matière de parcours résidentiel, visant à permettre aux bénéficiaires de logements sociaux de passer du statut de locataire à celui de propriétaire de leur logement, favorisant ainsi la réussite sociale et l'épanouissement des ménages. En 2024, malgré une baisse chez les bailleurs sociaux du nombre de logements vendus, en raison notamment de la difficulté de certains ménages pour obtenir des prêts bancaires, le Département a néanmoins permis à 102 ménages locataires de logements sociaux de devenir propriétaires.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

MIEUX LOGER LES PERSONNES FRAGILES : Le 24 novembre 2024, la commission permanente a approuvé la révision du règlement départemental d'aide à l'amélioration de l'habitat recentrant l'action de la collectivité en faveur des personnes âgées de 65 ans et plus et des personnes en situation de handicap, propriétaires occupants.

OBJECTIFS

Améliorer
1 600 logements

Développer un partenariat avec les
CCAS pour l'amélioration de l'habitat

Faire acquérir **150**
logements par des anciens locataires

Accompagner **600**
ménages dans le volet collectif de l'ASLL

Initier **12** commissions
territorialisées de gestion
des impayés locatifs

3000
FSL : aides et ASLL individuels



RÉSULTATS

1 650
logements améliorés

13
conventions signées

102
logements acquis

637
Ménages accompagnés

12 commissions territorialisées
de gestion des impayés locatifs initiés

2881
FSL : aides et ASLL individuels

LE SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT

L'ANTENNE DE PARIS ET LE SERVICE DES

Mettre en œuvre les aides d'urgence et l'assistance aux familles

Pour répondre de manière ciblée aux besoins des familles en proie à des difficultés sociales, à des problèmes financiers et à une insécurité alimentaire importante, la collectivité a apporté son soutien à 388 foyers, principalement confrontés à une rupture de ressources en raison de la suspension de leurs droits aux prestations sociales.

Accompagner les familles en deuil (aide au rapatriement mortuaire)

Dans le but d'aider les familles à faire face au décès d'un proche survenu en dehors du département, 80 familles endeuillées ont bénéficié du dispositif départemental de rapatriement mortuaire, piloté par le SDI, en lien avec le SAPP en tant que cellule relais à Paris. Une collaboration étroite avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), partenaires privilégiés, a été menée dans le cadre de ce travail en réseau.

Accompagner les malades réunionnais hospitalisés dans l'hexagone

Dans le cadre du dispositif rénové en 2023, la collectivité a poursuivi en 2024 ses actions de soutien en faveur des accompagnants des malades réunionnais hospitalisés dans l'Hexagone. Placée sous la coordination technique de la chargée de mission du DGA PPR, en lien étroit avec SDI, le SAPP et les travailleurs sociaux des territoires (TAS), cette démarche a permis à 98 patients de bénéficier de la présence d'un proche. Par ailleurs, 44 accompagnants ont pu être soutenus financièrement grâce à l'attribution de secours d'urgence, facilitant leur prise en charge dans un contexte souvent éprouvant. L'accompagnement des familles s'est également concrétisé à travers l'organisation d'actions à forte valeur humaine : repas solidaire, distribution de cadeaux à l'occasion des fêtes des Mères et des Pères, ainsi que l'arbre de Noël des accompagnants. Ces temps forts ont contribué à rompre l'isolement et à renforcer le lien social au sein de ce public particulièrement vulnérable.

Accompagner les Réunionnais en mobilité en mobilisant le tissu associatif réunionnais de métropole

En 2024, les actions en faveur de la mobilité des Réunionnais vers l'Hexagone se sont poursuivies, en accompagnant notamment les publics les plus fragiles. 9 placements en famille d'accueil ont été réalisés dans le cadre de parcours d'insertion de salariés en mobilité. 37 Réunionnais en situation de précarité ou en mobilité spontanée, ont bénéficié d'un appui à la recherche de logement, de la distribution de colis alimentaires et de l'orientation vers des réseaux d'entraide.

Les 143 associations réunionnaises en métropole demeurent des partenaires essentiels dans l'accueil et l'insertion des Réunionnais en mobilité. Dans ce cadre, et suite à la rénovation du règlement d'aide aux associations en 2023, élargi aux priorités de la mandature, 15 associations ont bénéficié d'un soutien financier de la collectivité en 2024.

ET DE PROXIMITÉ DE PARIS

INTERVENTIONS

OBJECTIFS

Apporter une aide d'urgence aux familles
en rupture de ressources



Accompagner les familles
dans le cadre du dispositif transfert sanitaire



Accompagner les familles dans le cadre
du rapatriement mortuaire



Développer un partenariat avec les
associations réunionnaises de l'hexagone



RÉSULTATS

388 familles accompagnées sur les
dispositifs d'aides extra-légales

98
réunionnais accompagnés
dans le cadre du dispositif transfert sanitaire

80
familles endeuillées accompagnées

15
associations soutenues

L'ÉPANOUISSEMENT HUMAIN



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



3 DIRECTIONS ET 1 MISSION :

Direction de la Culture

Direction de l'Éducation

Direction de la Jeunesse et du Sport

Mission de la Coopération Internationale et Régionale

LES PRINCIPALES MISSIONS

Coordination des Directions de la Culture, de la Jeunesse et du Sport, de l'Éducation et de la Mission Coopération internationale et régionale.

- Démocratiser la culture à travers les équipements et les manifestations culturelles ;
- Permettre la réussite scolaire et étudiante à travers un véritable parcours de la réussite;
- Contribuer à la remobilisation des jeunes en termes de formations et d'insertion professionnelle et participer au développement du sport de masse et de haut niveau;
- Activer une politique de coopération décentralisée dans les domaines de compétence de notre collectivité et appuyer les initiatives multilatérales (notamment de la COI).

56
M€

LA DIRECTION DE LA CULTURE

DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE ET PROMOUVOIR LE SPORT

Promouvoir l'identité créole de la Réunion

Faire avancer le chantier du musée de Villèle

- Soutien de la fondation du patrimoine/don de 500 000€ (loto du patrimoine).
- Livraison et diffusion d'un documentaire sur « l'esclavage à Bourbon ».
- Poursuite de la collecte de la mémoire avec les habitants du quartier.
- Lancement de la phase Pro DCE (direction des bâtiments et patrimoine).
- Organisation du Gran 20 Désanm (17 000 visiteurs).

Faire avancer les autres chantiers patrimoniaux inscrits au PPI

Lancement effectif du chantier des archives en 2025.

Démocratiser l'accès à la culture

Initiatives pour faciliter l'accès à la culture pour tous les publics

- Ouverture du Centre culturel le Sud, le 28 octobre 2024.
- Accueil dédié de publics sociaux (dont les enfants de l'ASE) avec une manifestation culturelle récréative : 3000 personnes touchées.
- Création de la chorale Est, qui complète «les Chœurs de la liberté » programmée dans le cadre de la 6ème édition du Gran 20 Désanm.

Favoriser la connaissance du patrimoine et de l'histoire de La Réunion

Démultiplier les outils notamment par une optimisation des supports numériques

- Poursuite du chantier de numérisation des collections patrimoniales en vue de l'enrichissement de l'offre en ligne.

- Finalisation du cahier des charges en vue de l'acquisition d'un système de billetterie informatisée pour les équipements culturels.

Accompagner les acteurs culturels

- Maintien de l'accompagnement du monde culturel toutes disciplines confondues (plus de 200 acteurs culturels aidés).
- DSP des théâtres départementaux : adoption d'un programme pluriannuel d'investissement/mise en œuvre à 100% de la dotation de renouvellement.
- Poursuite de la mise en œuvre de la convention cadre Culture-Santé/1ères labellisations d'établissements de santé.

Communiquer

- Présence accrue sur les réseaux sociaux.
- Poursuite de l'édition du petit Journal de Villèle.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

10 mois après la convention de mise à disposition du site par la Commune de Saint-Pierre au Département, le centre culturel départemental LE SUD – Réunion de culture(s) a été inauguré les 25-26 octobre 2024 et ouvert au public.

Fort d'une implantation en cœur de ville, et d'une programmation de lancement dense, pluridisciplinaire et accessible à tous les publics, LE SUD a enregistré dès les premiers mois une fréquentation tout à fait satisfaisante et prometteuse pour la suite de son fonctionnement

DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN

Rayonner dans la zone indianocéanique

Encourager les projets culturels et Promouvoir les échanges sportifs dans l'Océan Indien

- Diffusion de l'exposition « My name is February » en partenariat avec le Slave lodge d'Afrique du Sud.
- Accueil d'une exposition « les seychelles : voyage dans l'histoire des cartes (1482-1830).

Encourager les projets culturels dans la zone indiaocéanie

- Poursuite du projet appropriation du patrimoine iconographique de l'océan Indien.
- 3ème édition du prix Indianocéanie.

OBJECTIFS

Finaliser les études de réhabilitation du musée de Villèle et boucler son plan de financement



Lancer le chantier des archives départementales



Concrétiser l'ouverture du centre culturel de Saint-Pierre



RÉSULTATS

Lancement de la phase Pro DCE et plan de financement partiellement bouclé

Etudes finalisées - Lancement reporté à fin 2025

Inauguration le 25 octobre 2024 du centre culturel de Saint-Pierre

LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION

FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

Développer le numérique au collège

- Poursuite des dotations en matériel numérique éducatif.

Accompagner le futur citoyen

Proposer des contributions citoyennes

- Renouvellement du dispositif Passeport Educatif Collégiens (PEC) permettant aux établissements de financer des projets culturels, sportifs et éducatifs en faveur de collégiens à hauteur de 775 550 € pour l'année scolaire 2023-2024.

Consolider notre Restauration scolaire

- Tables de tri connectées installées dans 25 restaurants scolaires, poursuite du paramétrage en cours.

Diversification des modes de gestion ATTEE

- Expérimentation de prestations ponctuelles de renfort relatives aux missions d'entretien des surfaces bâties des collèges (Le Bernica).
- Travail conjoint avec la DMG concernant l'ouverture à des prestations de renfort ponctuel sur le volet « entretien des espaces verts ».

Accentuer les actions de lutte contre le harcèlement scolaire

- Groupe de travail constitué.
- Formation des conseillers départementaux jeunes en tant qu'ambassadeurs.

Organiser des concours et challenge à destination des collégiens

- Nouvelle édition du concours Embellissement des collèges.
- Actions diverses et concours autour des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 finalisés par un séjour aux JO pour 24 élèves du collège vainqueur (L'Etang), en juillet 2024.
- Lancement du concours « Kabar Fonker marmay » valorisant la langue créole (finale en mars 2025 au Teat de St Gilles).

Accompagner les jeunes vers l'insertion

Eclairer les collégiens sur leur orientation

- 2 forums organisés sur la zone Nord qui ont touché plus de 2500 collégiens.

Accompagner les étudiants en mobilité

- 2 700 étudiants en mobilité accompagnés par les bourses départementales.
- Règlement de bourses actualisé en 2024.

Prévenir les addictions numériques

- Lancement du concours de "esport College of Legend" à la rentrée 2024-2025 (finale le 10 juin 2025) par la Cellule TICE, avec 8 collèges participants.

Accompagner l'orientation des collégiens et lutter contre le décrochage scolaire

- Accompagnement financier des 10 dispositifs Classes et Ateliers relais dans les collèges.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

- Plus de 1 700 000€ de dotations en matériels numérique déployés au sein des collèges en 2024 : fibres, câblages, firewall, bornes wifi, tablettes, vidéoprojecteurs, équipement numérique interactif ...
- 2 500 collégiens sensibilisés à leur orientation à l'occasion des forums organisés dans le Nord. Une opération appelée à être reconduite.

OBJECTIFS

Déployer **23** tables de tri connectées



Accompagner les étudiants en mobilité



RÉSULTATS

25 tables de tri connectées
déployées et actives

2 700 étudiants en mobilité
accompagnés par les bourses
départementales



LA DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES, EN FAIRE DES CITOYENS

Accompagner le futur citoyen

- Appel à projets Education Populaire sur la contribution à la structuration du réseau des associations d'éducation populaire afin de développer l'engagement et la citoyenneté des jeunes sur un territoire expérimental: 4 dossiers financés.
- Appel à projets « Gayar Zénès » : 8 dossiers retenus.

Faciliter l'accès des jeunes aux droits

- Révèl out talent 2 à Villèle avec 825 participants.
- Fonds d'Aide aux Jeunes (FDAJ) : 731 aides accordées.
- Nouveau Pack Jeunes Citoyen (NPJC) : 234 aides accordées.

Accompagner les jeunes vers l'insertion

Coacher les «NEETS» (Ni en études, ni en emploi, ni en formation)

- Cellule Insertion Par l'Innovation (CIPI) : mise en œuvre de son extension vers l'Est et vers le Sud par l'identification des locaux et par le lancement des appels à candidatures pour les recrutements correspondants.

Développer le leadership des jeunes

- Organisation du Prix Départemental de l'Excellence 2ème édition (41 participations / 5 Lauréats).
- Création du Focus Group le 28 Juin 2024 avec 12 participants : 2 réunions organisées.

DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE ET PROMOUVOIR LE SPORT

Amplifier les actions en faveur du sport de masse et du sport de haut niveau

- Aides individuelles aux sportifs (primes aux résultats, bourses, mobilité sportive, aide 12/18 ans) et subventions aux clubs, ligues et comités au titre de leur fonctionnement et de leurs projets.

Mettre en place la Semaine Réunionnaise des Jeux Olympiques et Paralympiques

- Organisation sur les 24 communes de l'île de journées festives et populaires avec le CROS.

Accueillir le Relais de la Flamme olympique à La Réunion le mercredi 12 juin 2024

- Participation de plusieurs milliers de personnes sur le parcours, et plus de 20 artistes au Jardin de l'Etat devant plusieurs milliers de spectateurs.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

- 1. Accompagner le jeune citoyen :** Création d'un focus jeunes avec 10 personnes.
- 2. Amplifier les actions en faveur du sport de masse et du sport de haut niveau :** Lors du passage du relai de la Flamme Olympique 8 communes ont été associées. Plusieurs dizaine de milliers de Réunionnais ont participé à ce relai dont 13 000 personnes ont assistées aux festivités dans le Jardin de l'Etat.
- 3. Accompagner les jeunes vers l'insertion :** Prix département de l'Excellence, 41 candidatures reçues et 5 jeunes Réunionnais ont été récompensés.

Accompagner les sportifs de haut niveau et les espoirs

- Accompagnement à l'émergence de jeunes talents dans les disciplines identifiées comme porteuses de fortes potentialités.

Accompagner le monde sportif

Soutien aux 585 associations sportives et aux 14 pôles labellisés

- Accompagnement à l'émergence de jeunes talents dans les disciplines identifiées comme porteuses de fortes potentialités.

Soutenir les projets d'échange sportifs en métropole et dans la zone océan Indien

- Organisation de tournois et compétitions portés par les ligues, comités et les clubs à Maurice, Madagascar, en Afrique du Sud...

Amplifier le soutien au sport

- Augmentation du nombre de clubs bénéficiaires (585 en 2024) tout en prenant en compte les nouvelles demandes et les nouveaux projets de proximité afin de dynamiser le tissu associatif.

OBJECTIFS

Réussir l'année olympique et inscrire le plan D'Sport dans la durée



Maintenir le niveau d'aides directs et indirectes aux acteurs du sport



Accueillir **3000** jeunes dans le cadre des événements organisés par le Département



RÉSULTATS

Année olympique réussie : le relais de la flamme le mercredi 12/06/2024

729 sportifs aidés **14** pôles de haut niveau accompagnés **585** clubs **55** ligues/comités et **3** organismes transversaux soutenus

704 jeunes accueillis dans le cadre des événements organisés par le département et **4** focus groupe de jeunes constitués

LA MISSION COOPÉRATION INTERNATIONALE ET RÉGIONALE

DÉVELOPPER LES ÉCHANGES ET LA SOLIDARITÉ DANS L'OCÉAN INDIEN

Développer un espace de souveraineté alimentaire à l'échelle indianocéanique

Appuyer les initiatives multilatérales

- Soutien à la culture de fruits et légumes pour les cantines scolaires d'écoles publiques de Mahajanga avec l'association Tsiky.

Soutenir les projets de développement dans les pays voisins

- Poursuite de la mise en œuvre du projet de développement dans le Sud malgache : accès à l'eau, appui nutritionnel et agriculture.
- Réalisation des phases d'étude, de formation et de sensibilisation du projet eau en Grande Comore avec le soutien de l'AFD.

Accroître les échanges d'excellence et d'expertise sous le signe de la francophonie

Valoriser l'expertise réunionnaise à l'échelle régionale

- Encouragement des échanges d'expertise dans les secteurs culturel, social et de l'eau.

Accompagner le renforcement des compétences chez nos voisins

- Travaux réalisés avec les Alliances Françaises sur des actions visant à renforcer l'apprentissage et la maîtrise de la langue française par différents publics.

Rayonner dans la zone indianocéanique

Encourager les projets culturels

- Renforcement des partenariats entre le musée historique de Villèle et les musées de la zone.

Promouvoir les échanges sportifs dans l'océan indien

- Développement de l'inclusion par le sport des publics vulnérables
- Renforcement de l'insertion des jeunes par le sport en lien avec les jeunes des pays de la zone.

Favoriser la mobilité à l'internationale

Faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes réunionnais

- Relance des projets d'échanges entre les collégiens de La Réunion et ceux des pays voisins.
- Diversification des filières d'apprentissage bénéficiant de projets de mobilité dans la zone.
- Renforcement du dispositif de mobilité des apprentis par l'ouverture à la réciprocité.

Soutenir les contrats de volontariat

- Maintien du nombre de missions de Volontaire de Service Civique (VSC) à l'international et de Volontaire de Solidarité Internationale (VSI).
- Augmentation du nombre de missions de Volontaires de Service Civique en réciprocité.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

Favoriser la réciprocité dans les échanges :

- accueil de 2 services civiques de Madagascar
- formation d'apprentis seychellois



OBJECTIFS

1 chantier
d'insertion « jeunesse et patrimoine »

2 programmes
de mobilité des apprentis

1 projet
sport et développement

1 projet de mobilité internationale
et agricole de jeunes en difficulté

Cofinancer **25 missions**
de volontariat à l'international



RÉSULTATS

Chantier
en cours et non finalisé

3 programmes
de mobilité des apprentis réalisés

3 projets
de développement réalisés

3 actions en réciprocité
pour les apprentis
et les services civiques

25 missions de volontariat
à l'international cofinancées

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



De par ses missions dans les domaines des routes, de l'agriculture, de l'eau, des espaces naturels, du développement touristique et de l'aménagement, l'activité de la Direction Générale Adjointe du Pôle Développement répond à 3 grandes ambitions du plan de mandature, à savoir, accompagner La Réunion vers une agriculture durable visant la souveraineté alimentaire, faire de la ruralité un espace majeur de l'aménagement de notre territoire et préserver et valoriser nos ressources.

Ces missions se traduisent notamment par des investissements conséquents, qui ont été portés à hauteur de 99 M€ pour l'année 2024. Les programmes correspondants ont permis de moderniser et sécuriser le réseau routier (renforcement des chaussées, suppression des radiers, ...), développer les périmètres hydro-agricoles (618 ha mis en irrigation dans le Sud, études des projets MEREN et PRODEO) ou encore améliorer l'accueil et les équipements des sites touristiques départementaux (livraison du gîte du Volcan et des travaux de réaménagement du belvédère du Maïdo).

Sur le plan agricole, l'année 2024 aura été marquée par le passage du cyclone BELAL, ayant conduit à une intervention forte de la collectivité en direction du monde agricole (près de 1 000 agriculteurs aidés pour un montant de 7,7 M€). La collectivité aura également poursuivi le déploiement de son plan AGRIPéi 2030, mais également du Plan Alimentaire Territorial (PAT) « Sa ki fé ansanm pou manz péi », avec l'organisation des premières assises de l'alimentation et de la sécurité alimentaire.

L'ambition de la collectivité en matière de protection des espaces naturels et de la biodiversité, s'est traduite par des travaux de lutte contre les espèces végétales envahissantes menés par l'ONF, la SPL EDDEN et les gestionnaires associatifs des Espaces Naturels Sensibles sur 1000 ha de forêts. Le plan un million d'arbres endémiques et indigènes (notamment dans les quartiers avec l'opération Bwa de kartié) aura connu une montée en puissance importante, avec la plantation de 330 000 arbres.

Le déploiement du plan NEGAWATT, qui permettra à la collectivité d'effacer sa consommation électrique, s'est poursuivi avec l'installation de 15 nouvelles centrales photovoltaïques et la poursuite des travaux de la microcentrale hydroélectrique de la Rivière des galets. L'année 2024 aura également vu la poursuite de deux projets innovants : GIROFLEE (projet lauréat du Plan Innovation Outre-Mer pour la gestion innovante de la ressource forestière) avec les premiers travaux de structuration d'une filière bois-énergie, et PALETUVIER (projet lauréat de la FNCCR portant sur l'efficacité énergétique).

Par ailleurs, et en liaison avec la récente création de la direction de l'aménagement, un important travail de structuration de la stratégie immobilière de la collectivité a été mis en œuvre (formalisation du schéma directeur de l'immobilier, couvrant l'ensemble des implantations du Département sur l'île). Enfin et en sa qualité de Chef de file en matière de solidarité des territoires, le Département aura également poursuivi son soutien en direction des communes, au travers notamment du Pacte de Solidarité Territoriale, avec près de 36 M€ consacrés pour l'année 2024, dernière année du programme.

**142
M€**

LA DIRECTION DE L'AGRICULTURE ET DE L'EAU

ACCOMPAGNER LA RÉUNION VERS UNE AGRICULTURE DURABLE VISANT LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Poursuivre la mise en œuvre d'AGRIPéi 2030

Le déploiement du plan AGRIPéi 2030 aura notamment permis en 2024 :

- De préserver le foncier agricole et reconquérir 334 ha de terres en friches ;
- De développer la résilience des exploitations face aux effets du changement climatique (financement de travaux d'amélioration foncière sur 229 ha pour 260 agriculteurs et un montant de 900k€) ;
- D'assurer la maîtrise foncière de la ferme départementale ;
- D'accompagner les éleveurs dans la maîtrise sanitaire de leurs exploitations en renouvelant les bovins atteints de leucose (1100 animaux remplacés pour un montant de 2M€) ;

- De soutenir la replantation d'ananas pour un montant de 1,8M€ au bénéfice de 240 agriculteurs ayant replanté 210 ha ;
- De promouvoir la production « péi » et les circuits courts au travers notamment du label 100% Réunion regroupant désormais 120 adhérents, mais également du soutien de 14 fêtes de terroir communales, de l'organisation de 4 marchés péi et du Village Réunion au Salon International de l'Agriculture ;
- Année marquée par le passage du cyclone Belal : 960 agriculteurs aidés (replantation et réparation des chemins d'exploitation) pour un montant d'environ 7,7 M€.

Satisfaire les besoins en eau des exploitations

L'année 2024 aura vu la poursuite du développement des infrastructures hydrauliques départementales, avec notamment 618 ha supplémentaires mis en irrigation sur les secteurs de Pièces Louise, Jeanne, Les Canaux à St Louis et Mahavel, Chemin Stéphane à Saint-Pierre, mais également une action forte sur les hauts (poursuite de PRODEO) et l'Est du territoire (lancement des travaux de sécurisation du périmètre irrigué de Champ Borne, consultation des entreprises pour le raccordement du forage Bengalis, concertation publique du projet MEREN et poursuite des études techniques).

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

Le Plan Départemental de l'Eau et des Aménagements Hydrauliques (PDEAH) est un document d'orientation et de planification de type schéma directeur proposant une stratégie départementale en matière d'approvisionnement en eau brute, en cohérence avec les enjeux de gestion de l'eau définis au Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Le scénario d'aménagement hydraulique envisagé à l'échelle de l'île retenu au regard des enjeux exprimés en termes de sécurisation de l'alimentation en eau du territoire et de développement des productions agricoles en liaison avec les objectifs du plan AGRIPÉI 2030 a été finalisé fin 2024. Il représente une vision prospective de long terme (horizon 2050-2060), traduisant un niveau de satisfaction croissant des différents besoins en eau exprimés, tout usage confondu et répond aux ambitions exprimées en matière d'approvisionnement en eau du territoire, en particulier pour les micro-régions Nord et Est et les hauts du territoire.

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Préserver la ressource en eau

L'année 2024 aura été marquée par le cofinancement avec l'Office de l'Eau de 4 projets de modernisation des réseaux d'eau et 3 opérations de mobilisation de l'eau de pluie (270k€) et la poursuite du projet pilote de récupération d'eau sur le secteur du Tévelave.

Vers une agriculture durable saine et responsable

Déploiement du Plan BIO départemental (prise en charge des frais de certification de 138 exploitations bio pour un montant de 62k€), lancement du diagnostic alimentaire du Plan Alimentaire Territorial (PAT) et premières assises de l'alimentation et de la sécurité alimentaire.

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Livraison de la microcentrale hydraulique RT8, poursuite des travaux de la microcentrale de la Rivière des Galets.

OBJECTIFS

RÉSULTATS



Irriguer 700 ha
supplémentaires
de périmètres
départementaux

618 ha
de périmètres irrigués
départementaux



Remettre en culture
300 ha
de friches agricoles

334 ha
de friches agricoles
remises en culture



LA DIRECTION DES ROUTES DÉPARTEMENTALES

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Contribuer à un aménagement du territoire

Améliorer les déplacements, désenclaver le territoire

Le réseau routier Départemental joue un rôle essentiel en desservant l'ensemble des micros régions, notamment des hauts. Il constitue l'armature nécessaire et incontournable et s'insère entre le réseau routier national qui ceinture toute l'île et les voies communales qui desservent finement l'ensemble du territoire.

Comme annoncé dans le plan de suppression des radiers, 3 ont été supprimés en 2024 :

- RD3 «Thérèse» Saint-Leu ;
- RD27 « <La Gale» Le Tampon ;
- RD26 « Jean Lauret» Entre Deux ;

Les études des radiers suivants ont été finalisées et permettront un démarrage des travaux en 2025 :

- RD3 « Ravine Papaye » à St Louis
- RD4 « Ravine Baptiste » à St Paul

De façon complémentaire, le Département a poursuivi les études d'aménagement de la rue du Général de Gaulle à Saint-Louis (future RD20), mais aussi de la déviation de l'Eperon.

En outre, une assistance à maîtrise d'ouvrage a été contractualisée avec le CEREMA concernant 2 projets importants pour la desserte du territoire :

- Celui concernant l'étude de faisabilité du futur pont du Ouaki à St Louis pour remplacer le radier régulièrement fermé lors des crues importantes.
- Celui du désenclavement du cirque de Salazie dans l'objectif de renforcer la résilience du cirque en cas de problématique routière. Cette étude permettra en 2025 d'organiser des groupes de travail thématiques avec les acteurs locaux et institutionnels.

Enfin le maintien en bon état et la sécurisation des 735 km de routes départementales (dont 430 km en zone de montagne) représentent des missions fondamentales, qui se traduisent notamment par la mise en œuvre de rénovation des tapis d'usure (30 km d'enrobés réalisés en 2024), et de travaux de sécurisation de falaises (1,6M€ consacrés au traitement des conséquences cyclonique liées à Belal).

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le développement des modes doux des déplacements est un axe du Plan de Transition Ecologique et Solidaire de la collectivité.

Cette ambition se matérialise par la création de nombreux trottoirs en zones agglomérées (3 Km réalisés en 2024) et l'intégration dans tous ses projets, dès que possible, des aménagements ou des équipements pour favoriser l'usage du vélo (2 Km réalisés en 2024).



OBJECTIFS

Suppression de
7 radiers

Sécuriser **170 ml**
de falaises
départementales



RÉSULTATS

3 radiers supprimés
et **2 radiers** dont les
études sont finalisées

266 ml de falaises
départementales
sécurisés

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

AMELIORER LES DEPLACEMENTS ET DESENCLAVER LE TERRITOIRE

De gros chantiers d'aménagement d'itinéraire pour favoriser la pratique du vélo ont démarré sur la RD17 à Etang Salé et sur la RD55 à la Plaine des Palmistes.

LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET LA MISSION DÉVELOPPEMENT

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Contribuer à un aménagement harmonieux du territoire

Rééquilibrer le territoire en équipement structurants

Préparer la clôture du PST 2 et les contractualisations du PDT

Chef de file en matière de solidarité des territoires, le Département aura poursuivi son soutien financier en faveur des communes, pour amplifier son action de proximité en direction des publics en difficultés, grâce au déploiement de la dernière année du 2^e PACTE DE SOLIDARITE TERRITORIALE (PST2), avec près de 35,6 M€ consacrés pour l'année 2024. Ce programme s'est clôturé au 31 décembre 2024 et la continuité de l'intervention départementale s'est matérialisée par les premières contractualisations du nouveau dispositif Pacte Département et Territoires (16 conventions signées).

Créer de la richesse dans les territoires

Soutenir les projets de développement d'activités en milieu rural

En 2024, 115 accompagnements individuels ont été réalisés. Des réunions collectives d'information sur les

aides européennes sont également organisées dans les territoires.

Valoriser les actifs départementaux pour créer de l'activité

Mise en place d'un Schéma Directeur Immobilier du patrimoine administratif bâti du Département.

Dans un contexte de contraction budgétaire et de modification de l'organisation territoriale, marquée par les différents transferts de compétence, le Département de La Réunion a élaboré un schéma directeur immobilier pour répondre aux différents besoins de la mise en œuvre de ses politiques publiques, tirer parti des externalités liées à l'amélioration de la valeur patrimoniale, voire introduire des réflexions relatives à la performance énergétique.

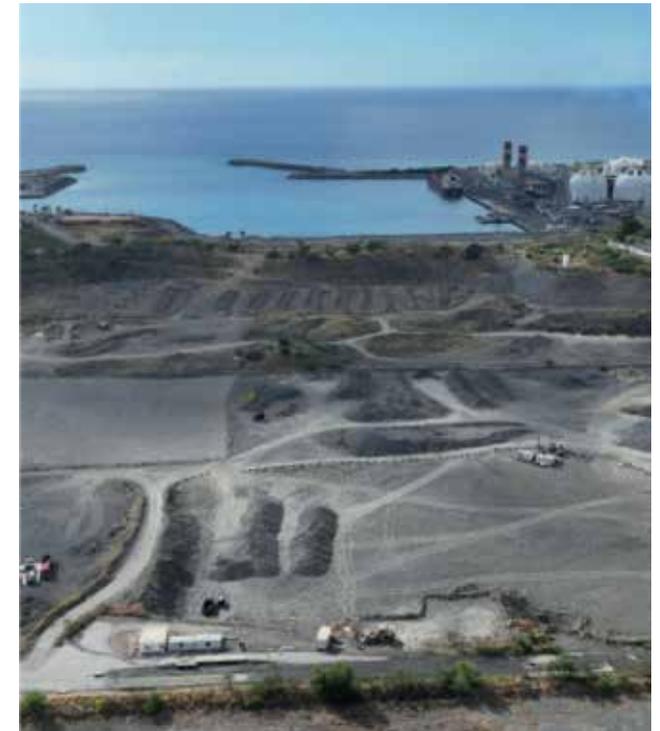
Poursuite du projet stratégique de valorisation de la Zone Arrière Portuaire (ZAP)

- Principe du pilotage des études de dévoiement de la rue Jesse OWENS par la SPL Grand Ouest
- Implantation du chantier de la NRL en fonds de ZAP sur un périmètre réduit (7 ha au lieu 11 ha).
- Signature du périmètre du bail emphytéotique avec le Grand Port Maritime en avril 2024.

Innover dans le tourisme

Accompagner le développement de l'agritourisme

Un travail partenarial copiloté par la Région et le Département, en liaison avec les professionnels a permis d'arrêter un plan d'actions pour la filière.



PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Le déploiement du plan NEGAWATT, qui permettra à la collectivité d'effacer sa consommation électrique, s'est poursuivi avec l'installation de 15 nouvelles centrales photovoltaïques.

L'année 2024 aura également vu la poursuite de 2 projets innovants:

- GIROFLEE : projet lauréat du Plan Innovation Outre-Mer pour la gestion innovante de la ressource forestière. Réunissant Albioma, le CIRAD, l'ONF, l'INRAE, FIBOIS et le Département comme chef de file, ce projet a vu en 2024 la réalisation de tests énergétiques sur le cryptomeria classe 3, prélèvements de sols forestiers pour caractérisation, démarrage de la structuration de l'interprofession.
- PALETUVIER : projet lauréat de la Fédération Nationale des Collectivité Concédantes et Régies (FNCCR) portant sur l'efficacité énergétique.

OBJECTIFS

Mobiliser **40,5 M€**
par le PST 2



Phase 4 de l'élaboration du **SDI** :
formaliser le SD



Signer un Bail Emphytéotique Administratif (BEA) avec le Grand Port Maritime & arbitrer la stratégie sur la **ZAP**



RÉSULTATS

35,6 M€ sollicités
par les communes

Phase 4 de l'élaboration du **SDI** :
SD formalisé

BEA avec le Grand Port Maritime signé & Stratégie sur la **ZAP** arbitrée

LA DIRECTION DU TOURISME ET DES ESPACES NATURELS

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Innover dans le tourisme

Valoriser le patrimoine départemental

Des outils de structuration de l'ambition d'une politique touristique durable sont mis en place sur la base de l'expérience acquise en matière d'aménagement en milieu naturel en concertation élargie allant des institutionnels aux professionnels :

- Le Schéma Directeur d'Aménagement et de Développement Touristique des Espaces Naturels valide des principes d'aménagement communs à tous les ENS.
- Une Pré-Commission Départementale des Espaces Sites et Itinéraires valide le règlement et la composition de la CDESI (39 membres = monde du sport, Environnement, Institutionnels).

- Gouvernance et Partenariats : Participation à la constitution du Comité Réunionnais du Tourisme - Participation au Salon VEEZIT et au Forum des Pros du Tourisme.

La trajectoire vers un tourisme d'excellence se poursuit avec :

- La concertation avec les gestionnaires, les partenaires (ONF, Associations, SPL, Intercommunalités, Parc National, Etat) et les opérateurs de sport de nature, pour trouver le juste équilibre entre préservation et développement des activités en milieu naturel (trails, VTT, ...).
- La livraison du Belvédère Maïdo;
- La mise en route de la Délégation de Service Public « Exploitation des Gîtes publics » avec les Commissions de suivi installées;
- La poursuite des études du gîte du Piton des Neiges.

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Restaurer nos forêts, préserver notre biodiversité

Renforcer les actions de conservation des milieux naturels, lutter contre les espèces exotiques envahissantes et reboiser l'île en espèces endémiques et indigènes

Le Département confirme sa place stratégique et opérationnelle au cœur du riche réseau d'acteurs œuvrant pour le maintien de la biodiversité locale.

- Il est partie prenante au sein de l'Agence Réunionnaise de la Biodiversité et rappelle le besoin de coordination, de cohérence et d'opérationnalité utiles au territoire. Il veille sur les engagements inscrits à la Stratégie Nationale des Aires Protégées.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

Les Assises des Départements de France sont l'occasion chaque année pour l'ensemble des Départements de concourir pour le prix de l'innovation selon 3 catégories : l'aménagement du territoire, les solidarités et l'utilisation de l'intelligence artificielle.

Un quatrième prix « le grand prix de l'innovation » est remis pour le projet qui, toutes catégories confondues, se distingue par son ambition, sa prise en compte de l'investissement citoyens et sa transposition possible sur d'autres territoires.

C'est ce 1er Prix d'excellence que le Département de La Réunion s'est vu attribué en 2024 pour son Plan 1 million d'arbres. Il a ainsi terminé en tête du classement, devant les 43 autres projets en lice venus des quatre coins du territoire national.

- Plus de 1000 ha d'espaces envahis ont été restaurés cette année et l'expérimentation d'ACI (atelier chantier d'insertion) sur les périmètres post-incendies du Maïdo a pris fin.
- Le Plan Un Million d'Arbres se poursuit et le Département a été récompensé au niveau national pour son organisation innovante par le Trophée de l'Innovation de l'Assemblée des Départements de France.
- 140 000 arbres ont été produits dans les pépinières du Département - 330 000 arbres plantés – 47 partenaires engagés.
- Le concept de la Maison de la Biodiversité est présenté en Comité de l'eau et de la biodiversité.
- Le Mascarin Jardin Botanique consacre une Roseraie à la Rose de Bourbon.

OBJECTIFS

Livrer le réaménagement
du Belvédère du Maïdo



Finaliser à **100%** la reconstruction
du gîte du volcan



Réaliser à **100%** les études
du gîte du piton des neiges

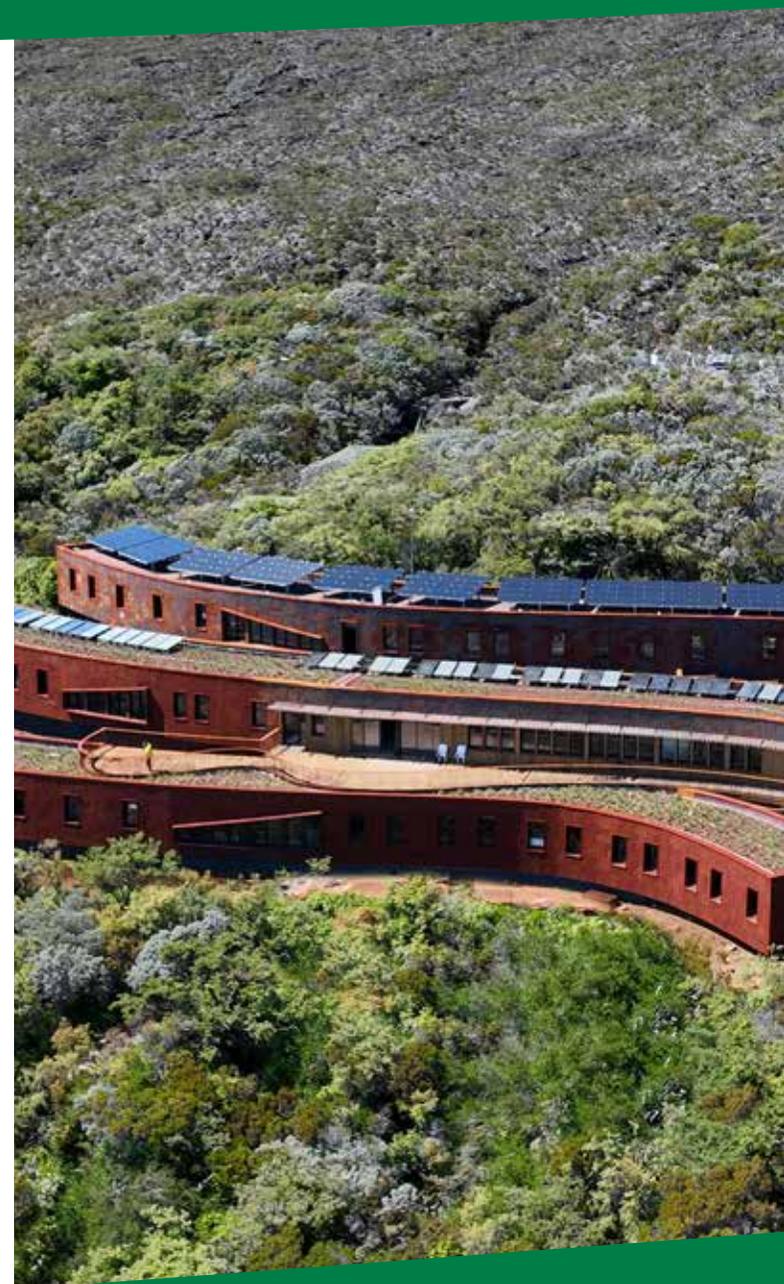


RÉSULTATS

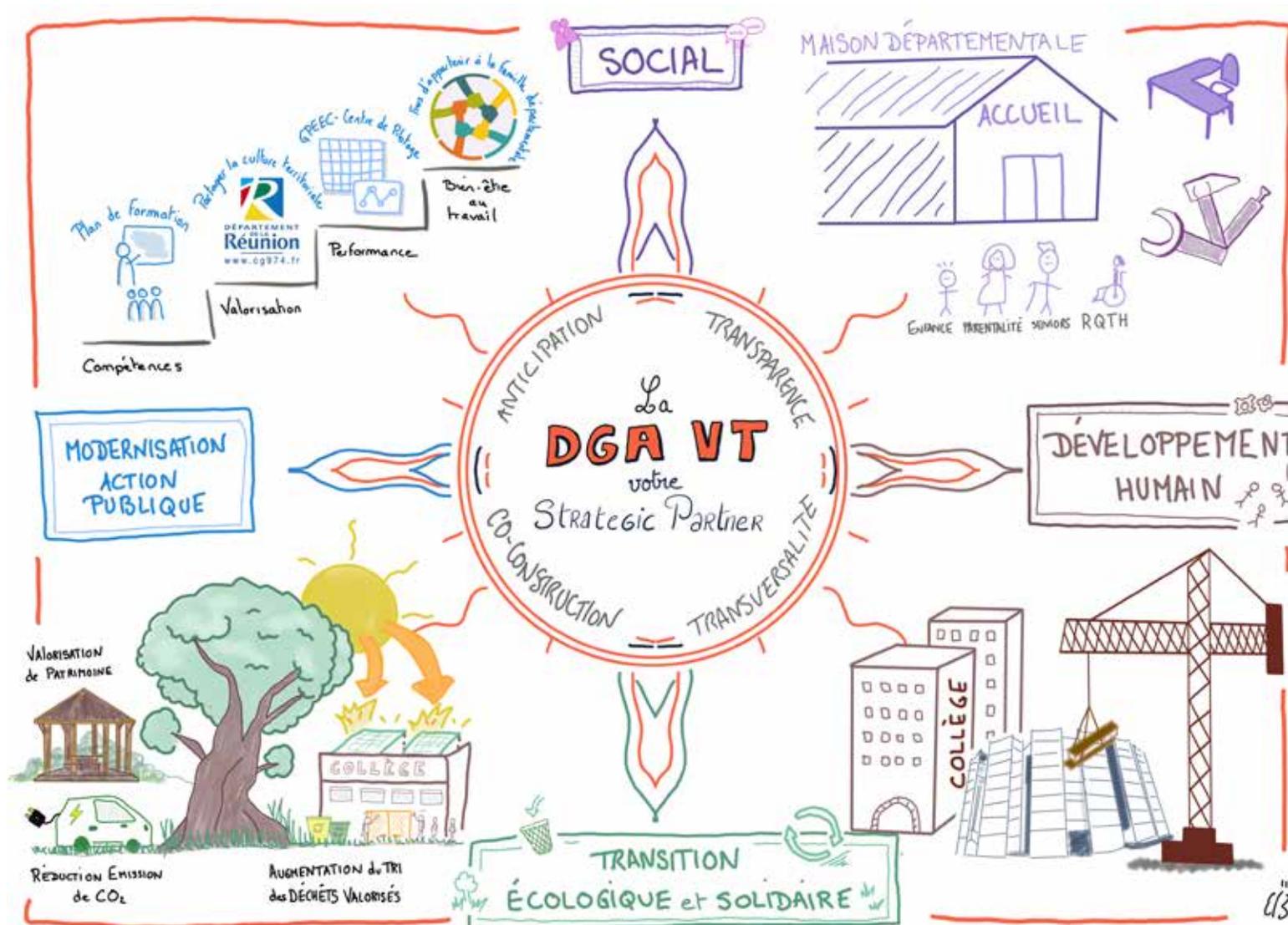
Belvédère du Maïdo livré
en Novembre **2024**

Gîte en exploitation
depuis le 15 Novembre **2024**

Etudes du gîte du piton des neiges
réalisées à **50%**



LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Les principales missions du Pôle Vie Au Travail sont de mettre à disposition des services de la collectivité, des locaux, du personnel et des moyens généraux nécessaires au bien-être des agents et au bon fonctionnement des directions, dans un objectif de performance de l'action publique.

La qualité de vie au travail désigne et rassemble donc les actions qui permettent de concilier à la fois l'amélioration des conditions de travail pour les salariés et la performance institutionnelle.

Le Pôle Vie Au Travail assure ainsi un rôle de « *Strategic Partner* » au service des directions opérationnelles pour leur permettre d'attendre leurs objectifs.

L'année 2024 a notamment été marquée par la création de 2 nouvelles directions, afin de mieux répondre aux attentes des directions opérationnelles :

- La **Direction des Organisations et des Ressources Humaines (DORH)**, porteuse des enjeux de développement des compétences et d'accompagnement à la performance et de la valorisation des parcours professionnels ;
- La **Direction de la Santé Au Travail et de l'Accompagnement Professionnel (DSTAP)**, nouvelle direction pour renforcer l'action départementale en matière de santé au travail et d'accompagnement professionnel.

Dans le cadre de la modernisation de l'action publique, en 2024, le Pôle a finalisé le déploiement du nouveau process de recrutement et du kit correspondant ainsi que des outils d'aides à la décision à la DMG et à la DORH.

En outre, elle a poursuivi ses **actions contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre** avec une dizaine d'opérations telles que l'installation de 6 nouvelles fermes photovoltaïques au niveau des collèges, la plantation de micro-forêts dans 10 établissements scolaires, l'installation de 3 composteurs sur des sites départementaux, la création d'un jardin entièrement autonome pour ne citer qu'eux.

Enfin, plusieurs actions à destination des usagers ont été menés comme :

- La réhabilitation des collèges Hippolyte Foucque et Mille Roches et la reconstruction du collège Gaston crochet
- La Reconstruction du Gîte du Volcan avec des matériaux adaptés et une gestion responsable
- La Construction du Foyer de l'enfance de Saint-Leu

336
M€

LA DIRECTION DES ORGANISATIONS ET DES

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Simplifier les processus et les procédures

Sécuriser et simplifier les procédures

- Participation à la maîtrise de la masse salariale / expression des besoins.
- Modernisation de la procédure de recrutement avec des directions informées sur les nouvelles procédures et formées aux nouveaux outils numériques réalisés à cet effet.

AUTRES PROJETS DGA VIE AU TRAVAIL

Optimiser l'organisation et les moyens

- Mise en place d'une nouvelle direction des organisations et des ressources humaines, porteuse des enjeux de développement des compétences et d'accompagnement à la performance et de la valorisation des parcours professionnels.
- Anticipation de la gestion des ressources humaines.
- Optimisation du pilotage de la masse salariale, en adéquation avec les objectifs stratégiques de la collectivité.
- Mise en œuvre d'une première phase de la GPEEC.

- Promotion de l'éthique au travail avec une structuration de la démarche (identifier toutes les procédures à formaliser pour les rendre plus efficaces dans le traitement des situations).
- Modernisation de l'accueil de la DORH.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

- La maîtrise de la masse salariale par la mise en place d'un pilotage et d'un suivi mensuel et un effort important sur les recettes
- La valorisation de l'engagement et le mérite professionnels des agents par la refonte du CIA
- L'incitation des jeunes à accéder aux métiers d'avenir et en tension de la collectivité par le biais du soutien à l'apprentissage
- Le conseil et l'accompagnement des directions dans leurs mutations
- La sécurisation des actes et des process RH (certification des comptes)
- L'accompagnement des directions dans leurs actes de management vis-à-vis des agents
- L'ancrage de l'éthique au travail dans l'environnement quotidien (cumuls d'activités, conflits d'intérêt, politique cadeaux, procédure de signalement, etc.)

RESSOURCES HUMAINES



OBJECTIFS

Réaliser **100%** des tableaux de bord de pilotage RH



Mettre en œuvre **100%** du dispositif de signalement



Réaliser la cartographie des métiers et des compétences à **100%**



Déployer des outils modernes de recrutement au niveau de **100%** des directions



Réaliser le guide sur l'éthique au travail à **100%**



Rédiger le plan d'actions de la modernisation de l'accueil de la DORH à **100%**



RÉSULTATS

Tableaux de bord de pilotage réalisés à **100%**

100% du dispositif de signalement mise en œuvre

Cartographie réalisée à **100%**

100% des directions utilisent les nouvelles procédures et les outils correspondants

Guide réalisé à **100%**

Reprogrammé en **2025**

LA DIRECTION DE LA SANTE AU ET DE L'ACCOMPAGNEMENT

AUTRES PROJETS DGA VIE AU TRAVAIL

Développer les compétences de nos agents

Déploiement du plan de formation 2024/2026 pour l'ensemble des agents.

Professionalisation des chefs de projets et des managers à l'accompagnement au changement.

Elaboration et mise en œuvre d'un plan de développement des compétences des managers composé de 4 volets.

Formation des cadres de proximité du social (Territoires) - déploiement 2022/2024.

Déploiement d'un parcours complet de formation aux métiers d'accueil (TAS).

Conception et déploiement d'un parcours diplômant « Hydro-praticien » des agents de soin des thermes de Cilaos en 2024.

Favoriser le maintien dans l'emploi

Réalisation d'un diagnostic et analyse des composantes de l'absentéisme.

Elaboration d'un plan de prévention pour la lutte contre l'absentéisme.

Favoriser l'insertion des personnes en situation de handicap

Taux d'emploi RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) atteint > 6%.

Elaboration du projet de renouvellement de la convention FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) 2025/2027.

Favoriser l'égalité professionnelle

Elaboration du Plan d'action triennal égalité professionnelle 2025/2027.

Déploiement des actions du fonds en Faveur de l'Égalité Professionnel 2024/2025.

Mettre en place le contrôle médical renforcé

Elaboration et démarrage de l'expérimentation du dispositif AIRE (Accompagnement à l'Insertion et Retour à l'Emploi).

Réalisation du suivi médical renforcé auprès des agents des Thermes de Cilaos.

Déployer des dispositifs d'action sociale au profit des agents

Doublement du budget annuel pour les œuvres sociales.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

Création de la DSTAP – nouvelle direction pour renforcer l'action départementale en matière de santé au travail et d'accompagnement professionnel

TRAVAIL PROFESSIONNEL

OBJECTIFS

Réaliser **60%** des besoins collectifs jugés prioritaires dans le cadre du plan de formation

Former les chefs de projets et les managers à la conduite du changement (**90-100%**)

Objectifs pour chaque volet:

- Volet 1 - RS, Resp. d'établissement : **80 %**
- Volet 2 – Resp. brigade, cellule, unité : **30 %**
- Volet 3 – Chef d'équipe ATTEE : **10 %**
- Volet 4 – DG, Directeurs/Directrices : **10 %**

Réaliser **100 %** du parcours des cadres du social en 2024

Réaliser **100%** du parcours « Métiers d'accueil » dans les TAS

Réaliser **100%** du parcours diplômant « Hydro-praticien » pour les agents de soin des Thermes de Cilaos

Réaliser la cartographie de l'absentéisme médical à **100%**

Maintenir un taux d'emploi des agents BOE > **6%**

Développer des actions de sensibilisation et de prévention sur les terrain

Réaliser un protocole agression au sein des foyers de l'enfance



RÉSULTATS

60% des formations prioritaires ont été réalisées (besoins collectifs)

100% de réalisation (sauf agents indisponibles ou primo-arrivants recrutés après les sessions)

Résultat :

- Volet 1 : **70 %**
- Volet 2 : **30 %**
- Volet 3 : **10 %**
- Volet 4 : **10 %**

59% de taux de réalisation.
Parcours reporté en 2025 par le CNFPT

100% de réalisation

100% de réalisation

100% de réalisation

Taux = **7,07%**

Taux : **100%**

100% de réalisation

LA DIRECTION DES MOYENS GÉNÉRAUX

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Faire du Département une administration éco-exemplaire

- Diversification des filières de recyclage pour valoriser nos déchets.

Diminuer la collecte de déchets verts

- Installation de composteurs sur le site de La Source

Améliorer l'impact environnemental de l'activité du service Espaces verts

- Diminution de l'usage du thermique et création d'un deuxième jardin autonome.
- Formation aux bonnes pratiques culturelles et au compagnonnage.

Poursuivre le verdissement du parc automobile pour atteindre les objectifs de la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM)

- Poursuite du "verdissement" de la flotte automobile du département.

AUTRES PROJETS DGA VIE AU TRAVAIL

Optimiser le fonctionnement, le budget et nos ressources

- Co-construction avec les territoires, d'un cadre de dotation en matière d'entretien et de sécurité.
- Accompagnement des services dans la mise en place d'un cadre de référence de dotation de leurs besoins.
- Finalisation de la démarche d'évolution de la DMG.
- Déploiement d'une application interne de contrôle et d'aide à la décision.

Améliorer la sécurisation et l'usage des véhicules de services

- Poursuite de l'expérimentation du carnet de bord électronique sur 12 mois.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

- Améliorer les process et cadre de dotation pour le service des manifestations

Grand succès en 2024 avec 27 % d'économies réalisées sur les prestations de locations et réceptions.

OBJECTIFS

Expérimenter le collecteur de mégots et de verre sur le site de la Source



RÉSULTATS

100%
atteint

Installer **3** composteurs sur les sites de prestiges (site de la Source, etc.)



1
composteur installé

Remplacer **15%** des machines thermiques par de l'électrique



100%
atteint

Créer un deuxième jardin autonome à **100%**



100%
atteint

Former aux bonnes pratiques culturelles et au compagnonnage



Formation **100%** atteint.
Il reste le travail de formalisation par la mise en place d'un guide de bonnes pratiques.

Loi LOM **30 %** de renouvellement du parc automobile en VTFE



100 % atteint
5 VTFE ACQUIS

OBJECTIFS

Coconstruire à **100%** avec les territoires, un cadre de dotation en matière d'entretien et de sécurité



RÉSULTATS

100%
atteint

Bilan du carnet de bord électronique à **100%**



100%
atteint

Accompagner les services dans la mise en place d'un cadre de référence de dotation



100%
atteint

Déployer une application interne de contrôle et d'aide à la décision à **100%**



100% atteint (hors service depuis la cyber attaque)

Organisation d'ateliers sur les troubles musculo-squelettiques



1 atelier par jour ouvré

LA DIRECTION DES BÂTIMENTS ET DU PATRIMOINE

RENFORCER L'ACCÈS AUX DROITS ET RÉPONDRE À L'URGENCE SOCIALE

Renforcer l'accès aux droits

Offrir un accueil de qualité

Amélioration de l'accueil des Maisons Départementales.

FAIRE DE LA RURALITÉ UN ESPACE MAJEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE

Contribuer à un aménagement du territoire

Rééquilibrer le territoire en équipements structurants

- Finalisation des études des Centres d'Incendie et de Secours (CIS).

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

29 M€ d'investissement pour l'ensemble des collèges (y compris dotation pour petits travaux de maintenance (7M€))

Reconstruction du Gîte du Volcan avec des matériaux adaptés et une gestion responsable (coût d'opération : 10,35 M€ HT (80 % financement FEDER))

Construction du Foyer de l'enfance de Saint-Leu par la SPLAR (coût d'opération : 7,2 M€ TTC)

- Finalisation des études d'Avant-Projet Détaillé des Centres d'Incendie et de Secours (CIS).
- Finalisation de la reconstruction du collège Gaston Crochet.
- Finalisation de la réhabilitation du collège Mille Roches.

Innover dans le tourisme

Valoriser le patrimoine départemental

Finalisation des travaux de reconstruction du Gîte du Volcan.

Finalisation des études d'Avant-Projet Détaillé de la reconstruction du Gîte du Piton des Neiges.

OBJECTIFS

Réaliser **100%** des études des CIS de la Rivière St-Louis, de Ste-Marie et Ste-Suzanne : réalisation des APS et APD à **100 %**



Planter des micro forêts dans **10** collèges



Réaliser à **100%** les études d'aménagement des extérieurs du Foyer de l'enfance de Terre Rouge



Finaliser la reconstruction du gîte du Volcan à **100%**



Réaliser **100%** des études du gîte du Piton des Neiges



Améliorer l'accueil de **4** Maisons Départementales



Finaliser **100%** des études et du plan de financement de la réhabilitation du Musée de Villèle



RÉSULTATS

Etudes réalisées à **75%**

Réalisé à **100%**

Réalisation du projet global à hauteur de **20%**

Réalisation à **90 %**

Réalisation à **50 %** pour la phase APS

MD de St-André : Travaux réalisés à **80%**

Etudes réalisées à **85%**

ACCOMPAGNER LES PARENTS, PROTÉGER LES ENFANTS ET FAVORISER LEUR RÉUSSITE

Sécuriser les parcours de prise en charge des enfants

Mieux accueillir et accompagner les enfants à protéger

- Réalisation des études d'aménagement des extérieurs du Foyer de l'Enfance de Terre Rouge.
- Construction du Foyer de l'Enfance de Saint-Leu.

DÉMOCRATISER LA CULTURE, VALORISER LE PATRIMOINE

Promouvoir l'identité créole de La Réunion

Valoriser le patrimoine départemental

Finalisation des études de réhabilitation du Musée de Villèle et clôture de son plan de financement.

PRÉSERVER ET VALORISER DURABLEMENT NOS RESSOURCES

Contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Faire du Département une administration éco-exemplaire

- Installation de nouvelles fermes photovoltaïques dans les collèges.
- Implantation des micro-forêts dans les collèges.
- Déploiement expérimental de récupérateurs d'eau de pluie dans les collèges.
- Lancement d'un projet pilote pour 10 sites à gains énergétiques rapides, incluant la sobriété énergétique.

OBJECTIFS

Installer **4** nouvelles fermes photovoltaïques (collèges)



Equiper **12** collèges de récupérateurs d'eau de pluie à titre expérimental



Lancer un projet pilote pour **10** sites à gains énergétiques rapides, incluant la sobriété énergétique



Réaliser **100%** des travaux de réhabilitation des collèges H. Foucque et de mille roches



Reconstruire à **100%** le collège Gaston Crochet



Réaliser 100% des études des CIS de Saint-Paul, de l'Eperon et du Tampon



RÉSULTATS

6 nouvelles fermes installées, soit **41** fermes mises en service au niveau des collèges

5 collèges avec travaux attribués avant fin 2024
Pose prévue en 2025.

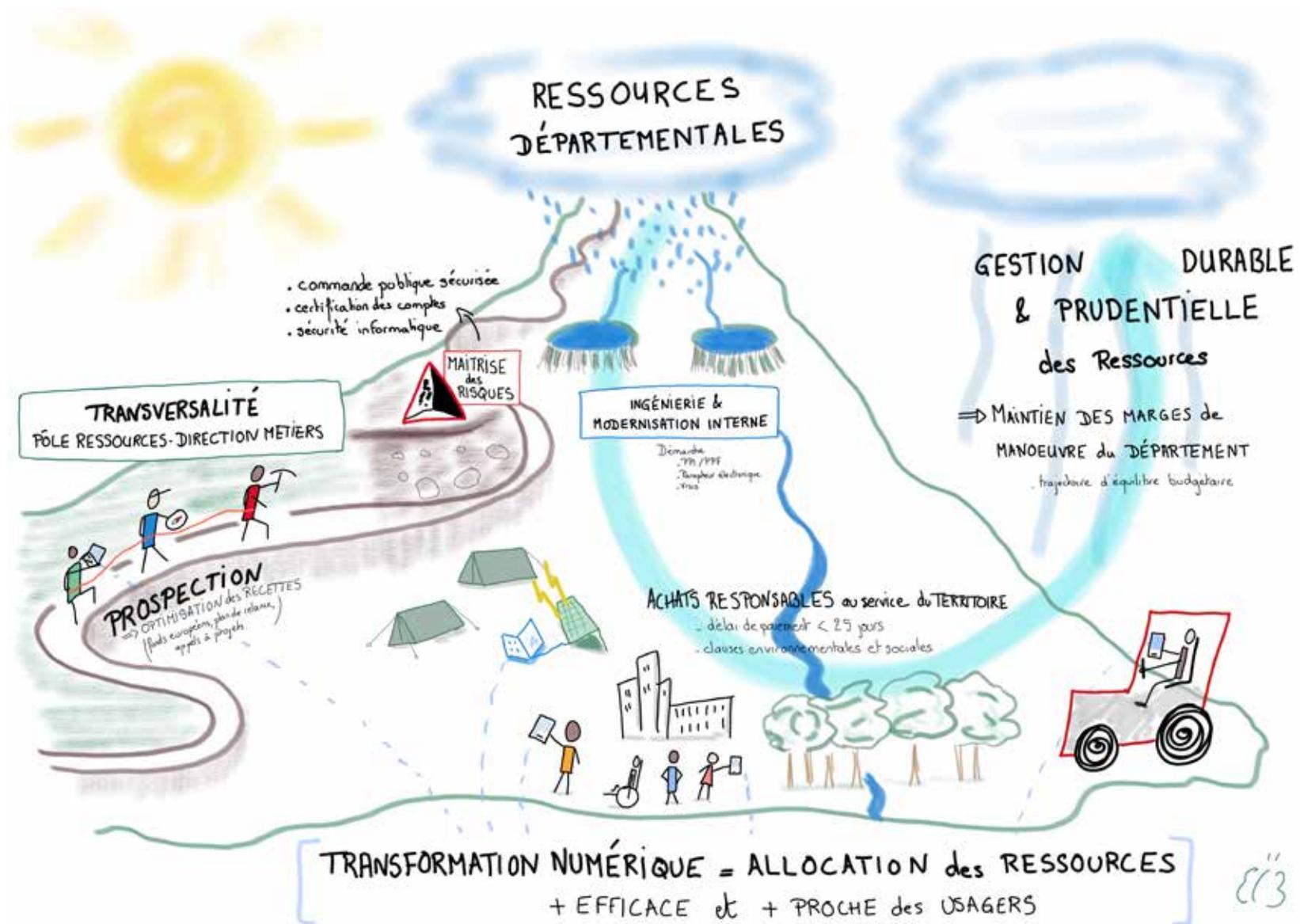
Audits du CEREMA réalisés 02/2024. Challenge « Défi Energie 974 » lancé le 10/2024

Travaux de réhabilitation des collèges Hippolyte Foucque et Mille Roches réalisés à **90%**

Reconstruction du collège Gaston Crochet réalisés à **90%**

Etudes des CIS du Tampon, de Saint-Paul et de l'éperon réalisées à **100%**

LES RESSOURCES



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Le Pôle de Direction générale adjointe Ressources du Conseil Départemental de La Réunion est constitué des Directions suivantes : Direction des Finances, Direction de la Commande Publique, Direction des Systèmes d'Information et de la Digitalisation.

Dans le cadre du plan de mandature de la collectivité, les actions des services du pôle Ressources ont été orientées en 2024 vers les objectifs suivants :

- **la maîtrise et la gestion prévisionnelle des ressources du Département**, dans un environnement territorial et national marqué par une situation de crise des finances publiques ;
- **la sécurisation et la transparence des procédures de gestion**, dans une démarche axée sur la maîtrise des risques et la probité ;
- **le renforcement des compétences et la modernisation des outils de l'administration départementale**, de manière à maintenir sa capacité d'adaptation et d'innovation dans un environnement très évolutif, notamment sur le plan technologique ;
- **la proximité et la qualité du service rendu aux usagers du service public départemental** ;
- **le développement durable du territoire** grâce une gestion raisonnée des ressources disponibles et la prise en compte permanente des enjeux environnementaux et sociaux relevant du Pôle.

Les actions du pôle ont permis en 2024 d'atteindre les résultats suivants :

- **le maintien d'une situation financière correcte de la collectivité**, traduite par des ratios financiers acceptables en matière de capacité d'autofinancement et de solvabilité;
- **la présentation en Assemblée du rapport de certification des comptes du Département**, marqueur fort de transparence institutionnelle et de qualité des procédures internes;
- **le maintien d'une commande publique départementale dynamique**, ayant permis notamment la sortie de la situation de crise du BTP;
- **un délai de paiement performant, en soutien aux acteurs économiques du territoire**, et notamment les petites et moyennes entreprises ;
- **la mise en œuvre de la transformation numérique de la collectivité et le renforcement de notre infrastructure numérique et de nos dispositifs de cybersécurité**, ayant permis de faire face à une cyber attaque en fin d'année sans dégradation ni interruption du service public départemental pour nos usagers.

39
M€

LA DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

SIMPLIFIER LES DÉMARCHES DE NOS PUBLICS

Simplifier les processus et les procédures

Optimiser les processus, adapter l'organisation

L'optimisation des procédures passe par :

- La fiabilisation de la programmation d'achat, l'établissement d'un planning de passation partagé avec les directions thématiques et par des méthodes de travail partagées. Pour ce faire, des dialogues de gestion réguliers ont été institués.
- La révision des documents types relatifs à la passation des marchés, dans le sens de la simplification et de la sécurisation juridique. Ainsi, des ateliers de simplification des documents types ont été organisés, avec les directions thématiques.

Evaluer

Evaluer la pertinence des critères d'attribution des marchés.

- 100% des marchés départementaux devaient être attribués sur la base d'un critère d'insertion sociale. L'évaluation de la mise en œuvre de ce critère s'est faite dans le cadre d'un comité de pilotage institué en 2024. Il se réunit de manière mensuelle. 100% des marchés devaient être attribués sur la base d'un critère environnemental. L'évaluation de la mise en œuvre de ce critère s'est faite dans le cadre d'ateliers organisés spécifiquement sur ce thème, avec les directions thématiques.

Communiquer en toute transparence

Informers les citoyens de l'avancement des projets.

La démarche d'information passe par :

- La mutualisation des rencontres départementales de la

commande publique, avec les intercommunalités et les communes affiliées, pour toucher le plus grand nombre d'entreprises. Notre programmation d'achat et nos méthodes de travail sont présentées à cette occasion.

- La participation active aux réunions du Haut Conseil de la Commande Publique (HCCP), qui permet des échanges entre acheteurs publics et avec les diverses fédérations professionnelles ou syndicales.
- La contribution au soutien du secteur du BTP, en participant aux réunions du comité de sortie de crise organisées par le Préfet de la Réunion.
- La programmation des achats départementaux. Celle-ci est disponible sur la plateforme Approach', commune à l'ensemble des acheteurs publics de La Réunion, depuis 2024.

FOCUS SUR LES ACTIONS PRIORITAIRES 2024

Principe fondamental de la commande publique, la transparence en la matière contribue à optimiser l'impact des achats départementaux sur le tissu économique réunionnais. Plus de 85% des achats départementaux sont réalisés avec des entreprises situées à La Réunion (137,3 millions d'euros).

Des rencontres mensuelles avec le secteur du BTP ont permis à la collectivité départementale de soutenir efficacement les entreprises. Les programmations d'achats ont ainsi été fiabilisées, les délais globaux de paiement particulièrement suivis.

OBJECTIFS

Pour les directions de travaux :
1 dialogue de gestion par trimestre



Pour les directions de travaux :
4 réunions de dialogues de gestion dans l'année pour chaque direction

Pour les autres directions :
1 dialogue de gestion annuel



Pour les autres directions :
100% des directions ont bénéficié d'un dialogue de gestion

Réviser **100 %** des documents types



80% des documents types ont été révisés

RÉSULTATS

OBJECTIFS

Attribuer **100%** des marchés sur la base d'un critère social



96% des marchés ont été attribués sur la base d'un critère social

Attribuer **100%** des marchés sur la base d'un critère environnemental



99% des marchés ont été attribués sur la base d'un critère environnemental

Mutualiser **100 %** des rencontres départementales



100 % des rencontres départementales ont été mutualisées

Rencontrer **20 %** d'entreprises en plus lors des RDCP



100 % d'entreprises rencontrées en plus lors des RDCP

RÉSULTATS

LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE LA DIGITALISATION

AMÉLIORER LE FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Vers une transition numérique des services métiers

Dématérialisation des interventions sur les bâtiments du Conseil Départemental en lien avec la DBP, la DAM et la DMG, sous pilotage de la DGA VT, avec l'outil KIMOCE PATRIMOINE.

Choix d'une solution de dématérialisation des recrutements au sein de la collectivité (GESTMAX).

Choix d'une solution d'outil collaboratif (NEXTCLOUD).

Versement des délibérations dans notre système d'archivage électronique (ASALAE).

Poursuite du déploiement du Parapheur électronique auprès des directions.

Poursuite du déploiement des systèmes de visio conférence.

Valorisation des Référents Informatiques et de Visio conférence (RIV)

Démarche de valorisation des missions des RIV en lien avec la DORH (fiches de postes, évaluation CREP, reporting, ..), portail des référents.

Amélioration des outils dans le secteur social

Mise en œuvre de l'outil d'Actions Sociale sur le Terrain dans les TAS, pour ne plus gérer manuellement les prestations des Services Polyvalence Insertion.

Optimisation de l'outil de prise en charge des Informations préoccupantes (CRIP).

MODERNISER LES OUTILS AU SERVICE DES USAGERS

Vers une transition numérique pour les usagers

Mise en œuvre de téléservice pour la gestion des dispositifs d'aides TAJ/TAG – DINS.

Mise en œuvre de téléservice pour la gestion du dispositif Projets Collectifs (PEC et ACI) – DINS.

Mise en œuvre de téléservice pour la gestion de l'Amélioration de l'habitat avec une vue pour les opérateurs (DAH).

Mise en œuvre de téléservices pour les dispositifs d'aides pour les agriculteurs et l'organisation collective des agriculteurs.

L'ensemble de ces téléservices seront opérationnels en 2025.

Optimisation de l'outil des téléservices et Gestion de Relation Usager (GRU) pour qu'il communique automatiquement avec notre système financier et parapheur électronique (opérationnel).

Expérience de tablette de signature dans la MD de Sainte Suzanne.

L'action de la DSID s'inscrit dans l'ambition n° 10 du Plan de mandature : « Transformer l'action publique départementale par la simplification des processus et des procédures, et pour une action publique plus efficace dans la réponse aux besoins des réunionnais et plus transparente dans ses résultats. »

La DSID a continué la dématérialisation des services métiers dans le cadre du plan de transformation numérique, afin d'apporter gain de temps, vision globale, et réactivité optimale dans les réponses à nos usagers

SÉCURISER ET RENFORCER NOTRE SYSTÈME D'INFORMATION (SI)

Gestion d'une cyber attaque

La collectivité a subi une cyber attaque qui a nécessité des mesures de sécurité drastiques afin que les services départementaux continuent de fonctionner :

- Analyse du vecteur d'attaque;
- Déploiement d'une solution antivirus EDR sur l'ensemble du parc informatique;
- Renforcement de la politique de mot de passe pour tous les agents;
- Refonte de l'architecture du réseau d'exposition des serveurs à Internet.

Optimisation de notre sécurité informatique et de notre architecture réseau

Refonte de l'architecture réseau des sites distants :

- Déploiement de firewall (SD-WAN) sur 20% des sites;
- Remplacement du Firewall d'accès Internet périmétrique du Département;
- Renforcement de la capacité de calcul des Datacenter par l'ajout de 4 serveurs de virtualisation;
- Harmonisation du système de téléphonie du Département en IP (3 sites installés);
- Renforcement des mots de passe sur les EIM, chiffrement des postes de travail, migration des postes en Windows 11.



LA Cyber Attaque subie par la collectivité n'a pas dégradé la qualité et la continuité du service public départemental grâce à la mise en place en amont d'outils de sécurité et de supervision, et à la rapidité d'actions fortes de l'équipe technique.

Les agents de la DSID ont fait preuve d'une mobilisation sans précédent pour gérer la crise et l'ensemble des agents de la collectivité ont réagi de manière positive et structurante lors de la mise en place de solutions de continuité.

LA DIRECTION DES FINANCES

OPTIMISER LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET SÉCURISER L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET COMPTABLE

Consolider la trajectoire de pilotage

Les actions de la Direction des Finances en 2024 ont consisté à poursuivre et à renforcer la trajectoire de pilotage et de dialogue avec l'ensemble des services de la collectivité, dans un contexte contraint.

Il s'est agi ainsi de :

- Multiplier les informations et temps d'échanges en amont des étapes budgétaires, afin d'anticiper et optimiser le suivi de l'exécution;
- Produire les tableaux de bord de suivi et décisionnels permettant le pilotage budgétaire par l'autorité;
- Renforcer l'expertise et le suivi des recettes, s'agissant particulièrement de la taxe sur les tabacs (interactions régulières avec les acteurs du secteur), des financements de la CNSA, des subventions perçues de l'Etat et de l'Europe (FSE, FEADER, FEDER), plus globalement sur le projet de loi de finances;
- Contractualiser avec les partenaires sur le secteur de la tarification des ESSMS et assurer un contrôle renforcé des ressources allouées;
- Actualiser régulièrement la prospective financière de la collectivité;
- Gérer activement la dette et contractualiser les financements aux meilleures conditions.

Sauvegarder les ratios financiers

Le taux d'épargne brute s'élève en 2024 à 8,2%, soit en retrait par rapport à 2023. Cette situation traduit les fortes contraintes budgétaires qui pèsent actuellement sur l'ensemble des Départements, en lien notamment avec leurs compétences en matière sociale.

Le ratio de la dette par habitant s'établit autour de 450 € à fin 2024, soit un niveau globalement inférieur à la moyenne de l'ensemble des départements (476 € à fin 2023).

La capacité de désendettement de la collectivité (encours de dette/épargne brute) atteint 4,1 années proche de l'objectif de 4 années, ce qui demeure un niveau satisfaisant, traduisant une bonne maîtrise du recours à l'emprunt et le maintien d'un niveau correct d'épargne.

Poursuite de la démarche de certification au titre des comptes 2024 et suivants

Poursuivre la démarche de modernisation et de maîtrise des risques comptables et financiers

Forte de la certification de ses comptes 2023, entérinée en séance publique de juin 2024, la collectivité fait le choix de maintenir cette démarche porteuse de modernisation et de qualité comptable.

Ainsi, une intervention des professionnels du chiffre se poursuit au titre des comptes 2024 avec une accentuation de l'accompagnement méthodologique et une priorisation des actions, notamment en matière de tenue de l'actif et de contrôle interne. L'objectif est de consolider l'investissement important et les projets mis en œuvre par la collectivité dans le cadre de l'expérimentation et de préparer l'occurrence d'une possible généralisation de cette certification à horizon 2027/2028.

Par ailleurs, la méthodologie du budget vert a été introduite en 2024 dans les process budgétaires et comptables, les comptes 2024 devant présenter une annexe spécifique en la matière. La collectivité s'est donc pleinement engagée dans cette démarche, allant au-delà des simples exigences réglementaires.

 OBJECTIFS	 RÉSULTATS
10% Taux d'épargne brute	 8,2% Taux d'épargne brute
< 4 ans Capacité de désendettement	 4,1 ans Capacité de désendettement
Obtenir la certification des comptes 2023	 Obtenue



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

La rédaction a été assurée par l'ensemble des services du Département sous la coordination de la Direction de l'Appui à la Performance et à l'Innovation.

Réalisation graphique : Antoine Clain (Direction de la Communication)

Photos : Bruno Bamba, Alexandre Rivière (Direction de la Communication)